

LOI SUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DE NIVEAU UNIVERSITAIRE

Rapports concernant l'année 2017-2018

Octobre 2018



UNIVERSITÉ
TÉLUQ

Québec, le 31 octobre 2018

Madame Debbie Gendron

Directrice de l'enseignement et de la recherche universitaire
Secteur de l'enseignement Supérieur
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De la Chevrotière, 18^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Madame la Directrice,

Aux fins de l'application du premier alinéa de l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* et en suivi à la lettre du 20 juillet 2018, veuillez trouver ci-joints les rapports de l'Université TÉLUQ pour l'année 2017-2018 ci-dessous mentionnés en version papier et clé USB, format PDF et en format Excel :

1. un exemplaire des états financiers ;
2. un exemplaire de l'état du traitement des membres du personnel de la direction ;
3. un exemplaire du rapport sur la performance incluant les annexes sur la reddition de comptes des sommes accordées pour le plan pour la réussite en enseignement supérieur :
 - ✓ un plan triennal 2016-2019 de l'Université TÉLUQ ;
 - ✓ un tableau sur la rétention et le recrutement des étudiants étrangers.
4. un exemplaire du rapport sur les perspectives de développement.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, mes meilleures salutations.



André G. Roy

Directeur général par intérim

P.j.

Télé-université

**Systeme d'information financière des universités
2017-2018**



Responsable des ressources financières



Date

Éducation,
Enseignement
supérieur
et Recherche

Québec 

Télé-université

Systeme d'information financière des universités 2017-2018

Responsable des ressources financières

Date

*Éducation,
Enseignement
supérieur
et Recherche*
Québec 

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
Actif à court terme										
1	Encaisse (001)	s/o	6 514 361	0	0	0	0		6 514 361	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	0	0	0	0	0		\$	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	3 091	0	0	0	0		3 091	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	0	0	0	0	0		\$	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	13 848 551	---	---	---	---		13 848 551	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	552 644	---	---	---	---		552 644	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	1 525 680	306 561	122 237	0	0		1 954 477	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	0	0	0	0	0		\$	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	0	2 439 594	3 448 667	0	0		5 888 261	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	660 266	0	0	0	0		660 266	10
11	Stocks (075)	s/o	842 425	0	---	0	0		842 425	11
Total de l'actif court terme			23 947 018	2 746 155	3 570 904	\$	\$	\$	30 264 076	
Actif à long terme										
12	Frais reportés (080)	s/o	0	0	0	0	0		\$	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	1 095 363	0	0	0	0		1 095 363	13
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0	0		\$	14
15	Placements à long terme (125, 130)	s/o	50	0	0	0	0		50	15
16	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	0	0	0	0	0		\$	16
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	22 500	0	0	0	0		22 500	17
18	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	13 159 724	---	---		13 159 724	18
19	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	148 673	---	---		148 673	19
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	2 489 144	0	135 965	0	0		2 625 109	20
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	0	0	0	0	0		\$	21
22	TOTAL DE L'ACTIF		27 554 075 \$	2 746 155 \$	17 015 266 \$	- \$	- \$	- \$	47 315 495 \$	22

PASSIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
Passif à court terme										
23	Découvert de banque (201)	s/o	0	0	0	0	0	0	\$	23
24	Emprunts à court terme (205)	Note 4 (annexe 20)	8 352 000	0	6 148 000	0	0	0	14 500 000	24
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	0	0	0	0	0	0	\$	25
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note 2 (annexe 20)	0	---	---	---	---	---	\$	26
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	4 610 851	269 497	---	0	0	0	4 880 348	27
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	0	0	---	0	0	0	\$	28
29	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	2 374 915	11 629	157 853	0	0	0	2 544 397	29
30	Produits reportés (260)	Annexe 7	951 309	0	---	---	0	0	951 309	30
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	0	2 465 029	17 819	0	0	0	2 482 848	31
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	0	0	0	0	0	0	\$	32
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	5 888 261	0	0	0	0	0	5 888 261	33
Total du passif à court terme			22 177 336	2 746 155	6 323 673	\$	\$	\$	31 247 164	
Passif à long terme										
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	10 307 000	0	0	0	0	0	10 307 000	34
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	0	0	0	0	0	0	\$	35
36	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	0	0	0	0	0	0	\$	36
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	0	0	8 298 409	---	---	---	8 298 409	37
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	0	0	0	0	0	0	\$	38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	0	0	0	0	0	0	\$	39
40	TOTAL DU PASSIF		32 484 336 \$	2 746 155 \$	14 622 081 \$	- \$	- \$	- \$	49 852 572 \$	40
SOLDES DE FONDS										
41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	Annexe 8	2 980 400	0	0	0	0	0	2 980 400	41
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302 FD et AF)	s/o	---	---	---	0	0	0	\$	42
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	s/o	(7 910 662)	---	---	---	---	---	(7 910 662)	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (350 FD)	s/o	---	---	---	0	---	---	\$	44
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	s/o	---	---	---	0	---	---	\$	45
46	Investi en immobilisations (304 FI)	s/o	---	---	2 393 185	---	---	---	2 393 185	46
47	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(4 930 262) \$	- \$	2 393 185 \$	- \$	- \$	- \$	(2 537 076) \$	47
48	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		27 554 075 \$	2 746 155 \$	17 015 266 \$	- \$	- \$	- \$	47 315 496 \$	48

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Droits de scolarité (401)	s/o	11 187 421	---	---	---	---	11 187 421	1
2	Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	s/o	49 388	---	---	---	---	49 388	2
3	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	s/o	8 933	---	---	---	---	8 933	3
4	Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	s/o	1 131	---	---	---	---	1 131	4
5	Cotisations des étudiants (455)	s/o	548 333	---	---	---	---	548 333	5
6	Autres frais communs exigés à des groupes d'étudiants ciblés et pénalités (450)	s/o	4 482 519	---	---	---	---	4 482 519	6
7	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	s/o	3 083 994	---	---	---	---	3 083 994	7
8	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		19 361 720	\$	\$	\$	\$	19 361 720	8
9	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	39 382 014	187 669	0	---	---	39 569 683	9
10	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	s/o	0	753 652	0	0	0	753 652	10
11	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	s/o	267 540	723 525	32 826	0	0	1 023 891	11
12	Autres produits et autres aides (425, 426, 427)	s/o	14 409	315 634	0	0	0	330 043	12
13	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	1 038 539	---	---	1 038 539	13
	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:								
14	Ministère (530)	s/o	---	---	365 060	---	---	365 060	14
15	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	1 648	---	---	1 648	15
16	Gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	231 810	---	---	231 810	16
17	Autres (533)	s/o	---	---	4 559	---	---	4 559	17
18	TOTAL DES SUBVENTIONS		39 663 963	1 980 479	1 674 443	\$	\$	43 318 885	18
19	Intérêts et dividendes (435)	s/o	90 017	0	0	0	0	90 017	19
20	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	0	0	0	0	0	\$	20
21	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	0	0	0	---	0	\$	21
22	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	5 000	1 750	0	0	0	6 750	22
23	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	Note 1 (annexe 20)	645	349 273	0	0	0	349 918	23
24	Gains sur vente de placements (526)	s/o	0	0	0	0	0	\$	24
25	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	0	---	---	\$	25
26	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	374 766	---	---	---	---	374 766	26
27	Ventes externes (460)	s/o	735 669	0	0	-	0	735 669	27
28	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	1 472 879	0	0	0	0	1 472 879	28
29	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		2 678 975	351 023	\$	\$	\$	3 029 998	29
30	TOTAL DES PRODUITS		61 704 658 \$	2 331 502 \$	1 674 443 \$	- \$	- \$	65 710 603 \$	30

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Masses salariales								
2	Direction	s/o	2 194 401	0	-	-	-	2 194 401	1
3	Gérance	s/o	0	0	-	-	-	\$	2
4	Enseignants-chercheurs	s/o	9 461 310	11 970	-	-	-	9 473 280	3
5	Chargés de cours	s/o	0	0	-	-	-	\$	4
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	6 272 256	123 564	-	-	-	6 395 820	5
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	99 348	634 462	-	-	0	733 810	6
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	8 515 835	338 137	-	-	0	8 853 973	7
9	Personnel de soutien technique	s/o	3 874 317	129 306	-	-	0	4 003 623	8
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	4 441 834	42 520	-	-	-	4 484 355	9
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	0	0	-	-	-	\$	10
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	7 413 497	150 973	-	-	0	7 564 470	11
13	TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX		42 272 798	1 430 933	\$	\$	\$	\$	43 703 732
14	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	485 000	-	-	-	-	485 000	12
15	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	0	0	-	-	0	\$	13
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	2 710	0	-	-	0	2 710	14
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	5 772	43 929	-	-	0	49 701	15
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	184 722	0	-	-	0	184 722	16
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	403 134	212 307	-	-	0	615 441	17
20	Bourses (735)	s/o	9 746	4 774	-	-	0	14 520	18
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	6 286 457	41 114	0	0	0	6 327 571	19
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	874 484	37 090	-	-	0	911 574	20
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	1 738 907	0	-	-	0	1 738 907	21
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o	1 897 668	131 401	0	-	0	2 029 069	22
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	48 445	3 265	-	-	0	51 711	23
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	660 041	3 457	0	-	0	663 498	24
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	1 426 598	2 435	-	-	0	1 429 034	25
28	Location-exploitation (830)	s/o	49 432	29 593	-	-	0	79 025	26
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	-	374 767	-	-	-	374 767	27
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	0	0	0	0	0	\$	28
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note 3 (annexe 20)	16 500	7 186	72 557	-	0	96 243	29
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note 3 (annexe 20)	0	0	0	-	-	\$	30
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o	370 691	1 250	102 033	0	0	473 974	31
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	0	0	0	0	0	\$	32
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	-	-	0	-	-	\$	33
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	-	-	1 738 751	-	-	1 738 751	34
37	Amortissements des autres éléments de l'actif (891)	s/o	-	-	52 632	-	-	52 632	35
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	501 536	8 000	0	0	0	509 536	36
39	TOTAL DES AUTRES CHARGES		14 961 843	900 569	1 965 972	\$	\$	\$	17 828 384
40	Ventes internes (878)	s/o	0	0	-	-	0	\$	37
41	Gains et pertes latents (879)	s/o	0	0	0	0	0	\$	38
42	TOTAL AUTRES CHARGES AVANT ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES		14 961 843	900 569	1 965 972	\$	\$	\$	17 828 384
43	Éléments extraordinaires (880)	Annexe 13	0	0	0	0	0	\$	39
44	TOTAL DES CHARGES		57 234 641 \$	2 331 502 \$	1 965 972 \$	- \$	- \$	- \$	61 532 116 \$
45	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		4 470 017 \$	- \$	(291 530) \$	- \$	- \$	- \$	4 178 487 \$

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE		(8 191 147)		2 282 581			(5 908 566)	1
2	Redressement des années précédentes	Annexe 11	(807 000)	0	0	0	0	(807 000)	2
3	Solde de fonds redressé		(8 998 147)	\$	2 282 581	\$	\$	(6 715 566)	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3	61 704 658	2 331 502	1 674 443	0	0	65 710 603	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4	57 234 641	2 331 502	1 965 972	0	0	61 532 116	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		4 470 017	\$	(291 530)	\$	\$	4 178 487	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite	s/o		-	-	-	-	\$	7
8	Apports reçus à titre de dotations	s/o						\$	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	s/o						\$	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	0	0	402 132	0	0	402 132	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	402 132	0	0	0	0	402 132	11
12	Sous-total		4 067 885	\$	110 602	\$	\$	4 178 487	12
18	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE		(4 930 262) \$	- \$	2 393 183 \$	- \$	- \$	(2 537 079) \$	18

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Télé-université
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2018

Annexe 1

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
1	Droits de scolarité (401)	11 183 196	---	---	---	4 226	---	---		11 187 421	1	
2	Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	---	---	---	49 388	---	---	---		49 388	2	
3	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	---	---	---	8 933	---	---	---		8 933	3	
4	Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	---	---	---	1 131	---	---	---		1 131	4	
5	Cotisations des étudiants (455)	---	---	---	---	---	548 333	---		548 333	5	
6	Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	781 563	0	435	3 700 522	0	0	0	0	4 482 519	6	
7	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	3 083 994	0	0	0	0	0	0	0	3 083 994	7	
8	Total des produits provenant des étudiants	15 048 753	\$ 435	3 759 974	\$ 4 226	548 333	\$ 19 361 720	8				
9	Subventions du Ministère (515)	---	---	0	39 382 014	---	---	---		39 382 014	9	
10	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 10	10	
11	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	267 540	0	0	0	0	0	0	0	267 540	11	
12	Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	8 408	1 183	0	0	4 818	0	0	0	14 409	12	
13	Total des subventions	275 948	1 183	\$ 39 382 014	4 818	\$ 39 663 963	13					
14	Intérêts et dividendes (435)	---	---	---	90 017	---	0	0	0	90 017	14	
15	Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 15	15	
16	Produits provenant du fonds de dotation (445)	---	---	---	0	---	0	0	0	\$ 16	16	
17	Produits provenant d'une fondation (446)	0	0	0	5 000	0	0	0	0	5 000	17	
18	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	(17 920)	7 500	0	9 965	0	1 100	0	0	645	18	
19	Gains sur vente de placement (526)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 19	19	
20	Recouvrement des coûts indirects (465)	0	0	0	206 635	0	168 131	0	0	374 766	20	
21	Ventes externes (460)	10 278	0	0	0	5 025	704 005	5 747	10 614	735 669	21	
22	Autres produits (466, 470)	1 625	278	87 886	245 727	1 132 600	4 247	0	516	1 472 879	22	
23	Total des produits autres	(6 018)	7 778	87 886	557 343	1 137 625	877 483	5 747	11 130	\$ 2 678 975	23	
24	TOTAL DES PRODUITS	15 318 682 \$	8 962 \$	88 321 \$	43 699 331 \$	1 142 443 \$	881 709 \$	554 080 \$	11 130 \$	- \$	61 704 658 \$	24

Télé-université
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2018

Annexe 2

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
1	Masses salariales										1	
2	Direction	550 107	21 399	245 671	1 161 795	53 890	38 164	123 375	0	2 194 401	2	
3	Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	3	
4	Enseignants-chercheurs	9 152 472	119 996	0	50 094	0	138 748	0	0	9 461 310	4	
5	Chargés de cours	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	5	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	5 945 755	17 550	173	286 789	0	21 988	0	0	6 272 256	6	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	2 965	96 383	0	0	0	0	0	0	99 348	7	
8	Personnel professionnel non enseignant	4 682 816	283 867	911 465	2 144 140	0	304 705	188 841	0	8 515 835	8	
9	Personnel de soutien technique	1 869 341	108 498	635 476	960 108	98 883	11 046	190 965	0	3 874 317	9	
10	Personnel de soutien de bureau	1 977 966	52 977	273 715	1 475 425	217 376	212 265	232 111	0	4 441 834	10	
11	Personnel de métier et ouvrier	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	11	
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	5 011 115	139 124	472 104	1 394 343	79 900	147 040	169 870	0	7 413 497	12	
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	29 192 537	839 794	2 538 604	7 472 695	450 049	873 956	905 162	\$	\$	42 272 798	13
14	Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	---	485 000	485 000	14	
15	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	15	
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	2 710	0	0	0	0	0	0	2 710	16	
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	0	5 772	0	0	0	0	0	0	5 772	17	
18	Formation et perfectionnement (710)	92 793	7 975	32 892	36 282	1 814	7 173	5 793	0	184 722	18	
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	84 213	183 145	10 908	101 297	3 677	15 753	4 141	0	403 134	19	
20	Bourses (735)	0	0	0	0	0	0	9 746	0	9 746	20	
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	6 023 336	33 102	565	228 720	0	734	0	0	6 286 457	21	
22	Fournitures et matériel (745)	586 346	28 189	134 831	67 890	28 075	14 239	14 914	0	874 484	22	
23	Coûts des marchandises vendues (755)	1 738 907	0	0	0	0	0	0	0	1 738 907	23	
24	Frais de services (760, 765, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	213 982	25 315	458 301	841 738	353 627	3 861	0	845	1 897 668	24	
25	Volumes et périodiques (750)	5 231	12 285	28 403	2 527	0	0	0	0	48 445	25	
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	108 103	2 170	351 053	0	198 716	0	0	0	660 041	26	
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	0	0	0	0	1 426 598	0	0	0	1 426 598	27	
28	Location-exploitation (830)	340	0	42 531	790	5 771	0	0	0	49 432	28	
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	29	
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	1 755	8 643	3 308	0	2 794	0	0	0	16 500	30	
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	31	
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	28 900	0	900	340 891	0	0	0	0	370 691	32	
33	Intérêts relatifs aux avances interfonctions (855)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	33	
34	Autres charges (860, 870)	0	139 139	41 534	318 036	0	464	2 363	0	501 536	34	
35	Total des charges autres	8 883 904	448 444	1 105 226	1 938 170	2 021 071	42 224	36 958	845	485 000	14 961 843	35
36	Virements interfonctions (877)	730 524	0	(508 617)	(636 897)	0	0	414 990	0	\$	36	
37	Ventes internes (878)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	37	
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	38	
39	Total avant éléments extraordinaires	38 806 965	1 288 238	3 135 213	8 773 969	2 471 120	916 180	1 357 110	845	485 000	57 234 641	39
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	40	
41	TOTAL DES CHARGES	38 806 965 \$	1 288 238 \$	3 135 213 \$	8 773 969 \$	2 471 120 \$	916 180 \$	1 357 110 \$	845 \$	485 000 \$	57 234 641 \$	41

Télé-université
Produits par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2018

Annexe 3

		Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	Subvention du Ministère (515)	(165 090)	40 019	0	0	0	0	312 741	0		187 669	1
2	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	165 090	375 324	0	0	0	213 238	0	0		753 652	2
3	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	723 525	0	0	0	0	0	0		723 525	3
4	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	0	300 403	0	0	0	15 231	0	0		315 634	4
5	Total des subventions	\$	1 439 270	\$	\$	\$	228 469	312 741	\$	\$	1 980 479	5
6	Intérêts et de dividendes (435)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	6
7	Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	7
8	Produits provenant du fonds de dotation (445)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	8
9	Produits provenant d'une fondation (446)	0	1 750	0	0	0	0	0	0		1 750	9
10	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	155 146	0	(6)	0	194 134	0	0		349 273	10
11	Gains sur vente de placements (526)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	11
12	Ventes externes (460)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	12
14	Autres produits (466, 470)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	14
15	Total des produits autres	\$	156 896	\$	(6)	\$	194 134	\$	\$	\$	351 023	15
16	TOTAL DES PRODUITS	- \$	1 596 165 \$	- \$	(6) \$	- \$	422 603 \$	312 741 \$	- \$	- \$	2 331 502 \$	16

Télé-université
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2018

	Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
1	Masses salariales										1	
2	Direction	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	2	
3	Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	3	
4	Enseignants-chercheurs	0	0	0	0	11 970	0	0	0	11 970	4	
5	Chargés de cours	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	5	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	123 564	0	0	0	0	0	0	123 564	6	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	634 462	0	0	0	0	0	0	634 462	7	
8	Personnel professionnel non enseignant	0	48 002	0	0	130 611	159 525	0	0	338 137	8	
9	Personnel de soutien technique	0	91 774	0	0	32 059	5 473	0	0	129 306	9	
10	Personnel de soutien de bureau	0	2 892	0	0	2 563	37 065	0	0	42 520	10	
11	Personnel de métier et ouvrier	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	11	
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	0	76 086	0	0	36 648	38 239	0	0	150 973	12	
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	\$	976 780	\$	\$	213 851	240 302	\$	\$	1 430 933	13	
14	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	14	
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	15	
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	0	43 929	0	0	0	0	0	0	43 929	16	
17	Formation et perfectionnement (710)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	17	
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	0	211 213	0	0	288	806	0	0	212 307	18	
19	Bourses (735)	0	0	0	0	0	4 774	0	0	4 774	19	
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	0	39 614	0	0	0	1 500	0	0	41 114	20	
21	Fournitures et matériel (745)	0	30 896	0	0	3 342	2 851	0	0	37 090	21	
22	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	22	
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	0	127 438	0	0	2 862	1 101	0	0	131 401	23	
24	Volumes et périodiques (750)	0	3 265	0	0	0	0	0	0	3 265	24	
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	0	3 457	0	0	0	0	0	0	3 457	25	
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	0	337	0	0	2 099	0	0	0	2 435	26	
27	Location exploitation (830)	0	331	0	0	29 262	0	0	0	29 593	27	
28	Transfert de coûts indirects (865)	0	148 781	0	0	172 991	52 995	0	0	374 767	28	
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	29	
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	0	874	0	0	0	6 312	0	0	7 186	30	
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	31	
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	0	0	1 250	0	0	0	0	1 250	32	
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	33	
34	Autres charges (860, 870)	0	8 000	0	0	0	0	0	0	8 000	34	
35	Total des charges autres	\$	618 136	\$	1 250	2 099	208 745	70 340	\$	\$	900 569	35
36	Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	36	
37	Ventes internes (878)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	37	
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	38	
39	Total avant éléments extraordinaires	\$	618 136	\$	1 250	2 099	208 745	70 340	\$	\$	900 569	39
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	40	
41	TOTAL DES CHARGES	- \$	1 594 915 \$	- \$	1 250 \$	2 099 \$	422 596 \$	310 642 \$	- \$	- \$	2 331 502 \$	41



Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 200
140, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5P7

T 418 647-3151

Aux membres du conseil d'administration de
Télé-université

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de direction incluses dans l'état du traitement ci-joint de Télé-université pour l'exercice terminé le 30 avril 2018 (ci-après l'« état du traitement »). L'état du traitement a été préparé par la direction sur la base des dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2017-2018*.

Responsabilité de la direction pour l'état du traitement

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2017-2018*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'état du traitement, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans l'état du traitement. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation de l'état du traitement afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur

l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble de l'état du traitement.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, l'état du traitement a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2017-2018*.

Référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le référentiel comptable appliqué est détaillé dans la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2017-2018*. Cet état du traitement a été préparé dans le but d'aider Télé-université à répondre aux exigences de l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du conseil d'administration de Télé-université et au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Québec
Le 9 octobre 2018

¹ CPA auditrice, CA permis de comptabilité publique n° A119912

NOM DE L'UNIVERSITÉ : _____ TÉLÉ-UNIVERSITÉ

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ : 978011

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

ÉTAT DU TRAITEMENT

2017-2018

DU PERSONNEL DE DIRECTION

DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

DE NIVEAU UNIVERSITAIRE

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE :

30 - 10 - 2018

ADMINISTRATEUR :

Christiane Fouches

Joël Blauze

NOM DE L'UNIVERSITÉ : _____ TÉLÉ-UNIVERSITÉ

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ : 978011

FORMULAIRE DE DÉCLARATION
ÉTAT DU TRAITEMENT
2017-2018
DU PERSONNEL DE DIRECTION
DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT
DE NIVEAU UNIVERSITAIRE

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE :

ADMINISTRATEUR :

État du traitement

Établissement: TÉLÉ-UNIVERSITÉ
 Année financière : 2017-2018

TABLEAU 1 : TRAITEMENT IMPOSABLE DU PERSONNEL DE DIRECTION SUPÉRIEURE

Personnel de direction supérieure	Valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)						
	Nom et fonction	Salaire de base	Autres composantes du traitement	Indemnité de départ accordée ⁽¹⁾	Montant reçu d'une fondation (ou d'une personne morale)	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)
Boucher Louise, Directrice des services administratifs (note 2)	155 166 \$	5 931 \$				12,0	100,00%
Brassard Caroline, Directrice de l'enseignement et de la recherche	142 823 \$	4 784 \$				12,0	100,00%
Carle Julie, Directrice des affaires externes et du secrétariat général (note 3)	155 166 \$	5 929 \$				12,0	100,00%
Noël Martin, Directeur général (note 1)	172 408 \$	6 570 \$				12,0	100,00%
Autre membre de la direction visé par la loi							
Mathier Louis, Directeur du service des études	147 206 \$	6 331 \$				12,0	100,00%
NOTES :							
1) Membre de la direction détenant un droit d'indemnité de départ non exercé pendant l'année financière 2017-2018 équivalant à une année de traitement soit 172 408\$.							
2) Membre de la direction détenant un droit d'indemnité de départ non exercé pendant l'année financière 2017-2018 équivalent à une année de traitement soit 155 166\$.							
3) Membre de la direction détenant un droit d'indemnité de départ non exercé pendant l'année financière 2017-2018 équivalent à une année de traitement soit 155 166\$.							
Autre information:							
Le détail des autres composantes du traitement imposable en sus du salaire de base est présenté à l'annexe I.							

⁽¹⁾ La valeur monétaire des droits d'indemnité de départ détenus et non-exercés pendant l'année 2017-2018 doit apparaître en note complémentaire à l'état du traitement et à l'annexe III du document.

État du traitement

Établissement:
Année financière:

TÉLÉ-UNIVERSITÉ
2017-2018

TABLEAU 2 : TRAITEMENT IMPOSABLE DES AUTRES CATÉGORIES DE PERSONNEL DE DIRECTION

Autres catégories de personnel de direction		Valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
Catégorie de personnel	Effectif total ⁽²⁾ de la catégorie	Étendue du traitement	Salaire de base	Autres composantes du traitement
Personnel de direction des composantes de l'établissement ⁽¹⁾	5,91	Le plus élevé ⁽⁴⁾	145 967 \$	10 147 \$
		Moyenne ⁽³⁾	125 090 \$	8 505 \$
		Le moins élevé ⁽⁵⁾	92 904 \$	869 \$
Personnel de direction des services	8,64	Le plus élevé ⁽⁴⁾	128 383 \$	133 740 \$
		Moyenne ⁽³⁾	118 383 \$	18 585 \$
		Le moins élevé ⁽⁵⁾	104 391 \$	560 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé ⁽⁴⁾		
		Moyenne ⁽³⁾		
		Le moins élevé ⁽⁵⁾		

Information générale: Les autres composantes du traitement sont constituées de la part de l'employeur à des régimes privés d'assurance imposable, un avantage imposable pour l'employé en lien avec les frais de stationnement à un coût moindre que la valeur au marché, des indemnités de départ, des compensations de banques de vacances non utilisées, des primes diverses, des cotisations professionnelles, et des remboursements pour activités physiques.

⁽¹⁾ Excluant les doyens ou le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés au tableau 1 relatif au personnel de direction supérieure.

⁽²⁾ En équivalence temps plein.

⁽³⁾ Le calcul de la moyenne du salaire de base et des autres composantes du traitement réfère au traitement versé durant l'exercice financier 2017-2018.

⁽⁴⁾ Concernant la colonne relative au salaire de base, les termes "le plus élevé" et "le moins élevé" correspondent aux salaires officiels le plus élevé et le moins élevé qui étaient en vigueur le 30 avril 2018.

⁽⁵⁾ Concernant la colonne relative aux autres composantes du traitement, les termes "le plus élevé" et "le moins élevé" réfèrent toujours à des composantes de traitement versées durant l'exercice financier 2017-2018.

État du traitement

Établissement: TÉLÉ-UNIVERSITÉ

Année financière: 2017-2018

TABLEAU 3 : VALEUR MONÉTAIRE NON VÉRIFIÉE DES ALLOCATIONS ET DES FRAIS REMBOURSÉS

1^{ère} partie : Personnel de direction supérieure

Nom et fonction	Allocations des frais remboursés (en \$)	
	Nombre de mois dans la fonction	Valeur en \$
Boucher Louise, Directrice des services administratifs (note 2)	12,00	3 367 \$
Brassard Caroline, Directrice de l'enseignement et de la recherche	12,00	7 130 \$
Carle Julie, Directrice des affaires externes et du secrétariat général (note 3)	12,00	2 168 \$
Noël Martin, Directeur général (note 1)	12,00	18 417 \$
Autre membre de la direction visé par la loi		
Mathier Louis, Directeur du service des études	12,00	2 039 \$
Notes:		
Les notes apparaissent à la page 1		

2e partie : Autres catégories de personnel de direction

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement (1)	Allocations des frais remboursés (en \$)	
		Étendue des frais remboursés	Valeur en \$
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1 ^o du premier alinéa de l'article 4.5 ⁽²⁾	4,91	Le plus élevé	5 197 \$
		Moyenne ⁽¹⁾	2 194 \$
		Le moins élevé	75 \$
Personnel de direction des services	8,64	Le plus élevé	4 960 \$
		Moyenne ⁽¹⁾	3 352 \$
		Le moins élevé	226 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé	
		Moyenne ⁽¹⁾	
		Le moins élevé	

⁽¹⁾ Pour le calcul de la moyenne, ne considérer au diviseur que les personnes concernées par une allocation ou un remboursement de dépenses, que ce dernier ait été versé aux personnes visées ou versé directement par l'Université à un fournisseur de services.

⁽²⁾ Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés dans la première partie du tableau 3, relative au personnel de direction supérieure.

État du traitement

ANNEXE I

Établissement : TÉLÉ-UNIVERSITÉ

Année financière : 2017-2018

Composantes du traitement imposable applicables en sus du salaire de base pour le personnel de direction supérieure :

- ✓ Coûts assumés par l'Université pour des régimes privés d'assurance dont la valeur est imposable pour l'employé :
 - o assurance médicament;
 - o assurance vie;
 - o assurance mutilation.
- ✓ Avantage imposable lié aux frais de stationnement à un coût moindre que la valeur au marché;
- ✓ Allocation automobile;
- ✓ Cotisation professionnelle.

Composantes et coûts pour le directeur général :

Monsieur Martin Noël

- ✓ Coûts assumés par l'Université pour des régimes privés d'assurance dont la valeur est imposable pour l'employé :
 - o assurance médicament : 3 559\$
 - o assurance vie et mutilation : 11\$
- ✓ Allocation automobile : 3 000\$

État du traitement

ANNEXE II

Établissement : TÉLÉ-UNIVERSITÉ

Année financière : 2017-2018

Dispositions relatives aux indemnités et aux dispositions particulières applicables lors d'une fin de mandat ou d'une rupture du contrat d'emploi et dispositions relatives aux composantes du traitement imposable qui sont applicables à un membre de direction supérieure, lorsqu'il demeure formellement à l'emploi de l'établissement après la fin de son mandat

Extrait du Protocole des cadres supérieurs du réseau de l'Université du Québec (modifié le 27 avril 2016):

3.2 Après quatre (4) années successives de mandat, il acquiert la sécurité d'emploi (et non de fonction), sans diminution de traitement. Si le cadre supérieur quitte pour un poste autre qu'un poste de cadre supérieur, il bénéficie des majorations salariales consenties à la catégorie de personnel à laquelle il est intégré selon les modalités prévues, à moins d'une décision contraire de l'instance concernée.

3.3 Il bénéficie d'un congé de perfectionnement, d'une durée d'une année, après quatre (4) années de mandat continue, sans diminution de traitement mais avec réintégration selon les termes du paragraphe 3.2. Le montant de toute subvention et de toute bourse de perfectionnement tenant lieu de traitement est déduit du traitement ainsi accordé pendant le congé.

Tout congé de perfectionnement accordé en vertu du « Programme de mobilité des cadres supérieurs » est celui prévu au présent paragraphe. Les frais afférents versés dans le cadre de ce congé de perfectionnement ainsi que les autres conditions relatives à ce perfectionnement sont ceux prévus audit programme de mobilité.

3.5 Le cadre supérieur qui, après quatre (4) années de mandat continue, quitte l'Université du Québec ou l'un des établissements et renonce aux avantages énoncés aux paragraphes 3.2 et 3.3 du présent article, a droit à une prime de séparation équivalente à une année de traitement telle que définie au paragraphe 3.9.

Avec le consentement du cadre supérieur concerné, une allocation de remplacement peut être substituée, en totalité ou en partie, à la prime de séparation et être versée au nouvel employeur qui retient les services du cadre supérieur.

3.9 Lorsqu'un cadre supérieur, à travers ses années de service à titre de cadre supérieur, est passé ou passe d'un établissement à un autre ou de l'Université du Québec à un établissement ou l'inverse / d'une fonction à une autre / ou d'un mandat à un autre, le temps ainsi écoulé dans l'une et l'autre de ces situations est joint et cumulé. La meilleure année de traitement à travers toutes les années courues sert de base au calcul des avantages du présent protocole. Les changements et l'accumulation de situations, tels que ci-haut définis, n'ouvrent droit aux avantages du paragraphe 3.5 qu'à une seule occasion.

État du traitement

ANNEXE III

Établissement : TÉLÉ-UNIVERSITÉ

Année financière : 2017-2018

CADRES SUPÉRIEURS Admissibilité à l'indemnité de départ

Matricule	Nom	Prénom	Titre et périodes	Admissibilité à une indemnité de départ (4 années en continu)	Indemnité de départ utilisée (*)	Valeur monétaire de l'indemnité de départ au 30 avril 2018	Départ de la <i>Télua</i>
010199	Noël	Martin	Directeur général : du 17-août-2016 au 16-août-2021 Directeur général (intérim) : du 16-nov-2015 au 16-août-2016 Directeur des affaires académiques : du 28-avr-2010 au 16-août-2016	Admissible depuis le 28-avr-2014		172 408 \$	
919135	Boucher	Louise	Directrice des services administratifs : du 21-janv-2014 au 20-janv-2019	Admissible depuis le 21-janv-2018		155 166 \$	Retraite : 1 ^{er} août 2018
010005	Carle	Julie	Secrétaire générale et à la gouvernance : du 21-janv-2014 au 20-janv-2019 Secrétaire générale et à la gouvernance (intérim) : du 16-mars-2013 au 20-janv-2014	Admissible depuis le 21-janv-2018		155 166 \$	

(*) L'indemnité annuelle correspond au salaire annuel du cadre au moment où il décide de se prévaloir de son indemnité de départ.

Nom de l'établissement : Télé-université								Date : 2018-09-10	
								Page 1 de 5	
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions						III. Remarques	
INDICATEURS									
	Unité	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018		
Clientèle étudiante									
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP)	EEETP	3684,81	3444,77	3782,81	3779,34	4081,17	5175,57	Source: SID 2018/09/10 (Direction de la recherche institutionnelle UQ)
2	Effectif étudiant en nombre absolu	n	8922	8404	8781	8639	8905	10321	
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n	595	506	745	881	899	2089	
4	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n	7569	7142	7169	6967	7029	7062	
5	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	n	758	756	867	791	977	1170	
6	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	%	8,5%	9,0%	9,9%	9,2%	11,0%	11,3%	
7	Effectif étudiant étranger	n	87	96	78	98	100	89	
8	Effectif étudiant étranger	%	1,0%	1,1%	0,9%	1,1%	1,1%	0,9%	
9	Étudiants résidents du Québec à l'étranger	n	19	15	9	6	7	7	
10	Stagiaires postdoctoraux	n	4	5	2	6	5	8	
11	Résidents en médecine	n	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	
Professeurs									
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	5	3	5	5	3	26	Source : Service des ressources académiques
13	Nombre de professeurs (total)	n	64	65	66	69	66	88	Idem
	a) Nombre de professeurs réguliers	n	62	64	64	67	64	69	Idem
	b) Nombre de professeurs subventionnés ou suppléants	n	2	1	2	2	2	19	Idem
14	Nombre de chargés de cours	n	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	Catégorie d'emploi inexistante
15	Nombre moyen de cours par professeur	n	5,9	5,8	5,9	5,8	6,1	4,8	Ratio « ligne 23 / ligne 21 »
16	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	Catégorie d'emploi inexistante
17	Ratio étudiants à temps plein au 1er cycle / professeur	n	9,3	7,8	11,3	12,8	13,6	23,7	Non pertinent: La majorité des étudiants à la Téléuq sont à temps partiel → Référez à la ligne 19
18	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	11,8	11,6	13,1	11,5	14,8	13,3	Ratio « ligne 5 / ligne 13 »
19	Ratio EEETP / professeur	EEETP	57,6	53,0	57,3	54,8	61,8	58,8	Ratio « ligne 1 / ligne 13 »
20	Cours donnés par les professeurs	%	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	Non applicable - Modèle d'enseignement particulier
21	Cours donnés par les chargés de cours	%	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	Catégorie d'emploi inexistante
22	Cours donnés par d'autres catégories d'intervenants	%	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	Non applicable - Modèle d'enseignement particulier
23	Nombre de cours offerts	n	378	374	391	401	404	419	Source : Service des études. Téléuq
24	Nombre de personnes tutrices et de chargés d'encadrement	n	251	253	284	293	280	258	→ Mission particulière d'encadrement individualisé des étudiants → Responsabilités ne correspondant pas à celles d'un chargé de cours

Nom de l'établissement : Télé-université								Date : 2018-09-10	
I. Éléments d'information								Page 2 de 5	
INDICATEURS								III. Remarques	
	Unité	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018		
Recherche						<i>Projeté</i>	<i>Projeté</i>		
23	Subventions d'infrastructure de la FCI	M\$	0,14	1,07	0,33	0,36	0,21	0,21	
24	Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	M\$	0,08	0,04	0,03	0,21	0,04	0,03	
25	Subventions de recherche (excluant les revenus de la FCI)	M\$	1,66	2,31	1,87	2,25	1,84	1,76	
26	Contrats de recherche	M\$	n/d	0,36	0,04	0,01	0,02	0,06	
27	Frais indirects de la recherche (excluant les FEI, ligne 24)	M\$	0,32	0,47	0,40	0,28	0,24	0,35	
27-1	Financement total de recherche (subventions + contrats + FCI + Frais indirects)	M\$	2,20	4,24	2,67	3,10	2,36	2,40	
28-1	Revenus moyens de recherche par professeur	\$	45 035	100 957	53 326	70 780	40 658	42 190	
28-2	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de la FCI	\$	141 712	355 805	334 551	180 327	211 305	211 305	
28-3	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de recherche	\$	41 492	64 112	45 601	60 844	36 161	36 598	
28-4	Revenus moyens par professeur ayant reçu un contrat de recherche	\$	n/d	119 989	35 500	7 000	18 051	28 559	
28-a	Nombre professeurs ayant reçu un financement pour effectuer de la recherche	n	40	37	42	37	51	48	
28-b	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de la FCI	n	1	3	1	2	1	1	
28-c	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de recherche	n	40	36	41	37	51	48	
28-d	Nombre de professeurs ayant reçu un contrat de recherche	n	n/d	3	1	1	1	2	
29	Part de la recherche contractuelle								
29-1	- Pourcentage basé sur les revenus en M\$	%	0%	10%	2%	0%	1%	3%	Ratio
29-2	- Pourcentage basé sur le nombre de professeurs avec contrat de recherche	%	0%	8%	2%	3%	2%	4%	Ratio
30	Professeurs avec un financement pour effectuer de la recherche sur le nombre total de professeurs (ligne 13, page 1)	%	63%	57%	64%	54%	77%	55%	Ratio
Ces données proviennent de la base de données IFR en date de 2018-09-10									
Direction de la recherche institutionnelle, UQ									

Nom de l'établissement : Télé-université													Date : 2018-09-10		
													Page 3a de 5		
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions										III. Remarques			
INDICATEURS															
		Unité	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016		
Réussite des études de baccalauréat															
31	Persévérance après 1 an	%	35,4	32,9	49,4	47,6	50,0	50,0	41,9	47,5	42,2	46,4	51,2	Les études au certificat seraient plus significatives pour Télé-université	
32	Diplomation après 6 ans (f)	%	21,5	18,4	33,8	35,7	29,5	22,2						Le taux des universités à distance n'est pas comparable à celui des universités campus. Voir (f)	
Diplomation par secteur au baccalauréat															
33	Santé (total)	%													
	a) Temps plein	%													
	b) Temps partiel	%													
34	Sciences pures et appliquées (total)	%	0,0	17,6	27,3	21,1	12,5	25,0							
	a) Temps plein	%	0,0	20,0	33,3	33,3	40,0	33,3							
	b) Temps partiel	%	0,0	16,7	25,0	15,4	0,0	23,1							
35	Sciences sociales (total)	%	12,3	18,8	20,9	21,1	19,7	25,0							
	a) Temps plein	%	13,5	16,3	34,8	32,8	28,8	20,3							
	b) Temps partiel	%	12,0	19,6	17,6	16,6	16,5	26,3							
36	Sciences de l'administration (total) (e)	%	3,6	15,8	14,8	11,4	15,2	11,1							
	a) Temps plein	%	50,0	100,0	66,7	25,0	37,5	11,1							
	b) Temps partiel	%	0,0	11,1	8,3	9,7	8,0	11,1							
37	Droit (total)	%													
	a) Temps plein	%													
	b) Temps partiel	%													
38	Arts, lettres et sciences humaines (total)	%	14,7	16,9	18,2	16,3	22,6	25,0							
	a) Temps plein	%	34,8	18,5	20,0	45,5	20,0	33,3							
	b) Temps partiel	%	4,4	15,8	16,7	7,9	23,7	20,7							
39	Ensemble des secteurs (total)	%	11,8	19,4	23,0	21,6	21,8	27,7							
	a) Temps plein	%	21,5	18,4	33,8	35,7	29,5	22,2							
	b) Temps partiel	%	8,9	19,7	19,9	16,9	19,0	29,2							
Réussite des études de 2e et de 3e cycles															
40	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%	13,3	18,2	18,2	16,7	0,0	25,0	0,0	11,1					
41	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%	33,3	45,5	27,3	16,7	0,0	37,5							
42	Diplomation au doctorat après 8 ans	%		0,0	0,0	0,0									
<p>(a) La portion de la grille qui a été complétée correspond aux données observables. Aucune projection n'a pu être effectuée.</p> <p>(b) Les taux de diplomation englobent les diplômés du programme initial, mais également ceux d'un autre programme du même genre. De plus, les passages accélérés au troisième cycle sont considérés parmi les diplômés de maîtrise.</p> <p>La sélection des cohortes réfère aux étudiants nouvellement inscrits dans un programme, peu importe qu'il s'agisse de leur première inscription ou non dans l'établissement.</p> <p>(c) Cette catégorie concerne les nouveaux inscrits à temps complet.</p> <p>(d) Il s'agit de la proportion des nouveaux étudiants qui sont toujours inscrits à l'automne suivant dans un programme de baccalauréat, incluant quelques étudiants qui ont complété leur scolarité au cours de l'année.</p> <p>(e) Les "Sciences sociales" sont comprises dans la catégorie "Arts, lettres et sciences humaines". En contrepartie, nous avons choisi d'extraire de cette catégorie les sciences de l'administration qui comptent pour une bonne partie des inscriptions du réseau de l'Université du Québec.</p>															
Source: Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2018 1.7.0															

Nom de l'établissement : Télé-université													Date : 2018-09-10	
I. Éléments d'information													Page 3b de 5	
INDICATEURS (b)													III. Remarques	
Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites au trimestre d'automne														
	Unité	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016		
Réussite des études de certificat (c)													Les inscriptions aux certificats sont plus	
31	Persévérance après 1 an (d)	%	38,8	37,5	40,0	39,5	40,0	35,2	27,6	41,3	41,4	30,1	38,4	significatives pour la Télé-université.
	Transfert après 1 an (e)	%	1,4	2,1	1,7	0,0	2,9	5,6	4,0	1,4	1,3	5,1	2,0	
	Réinscription globale après 1 an (f)	%	40,3	39,6	41,7	39,5	42,9	40,8	31,6	42,7	42,7	35,3	40,4	
32	Diplomation après 6 ans	%	39,6	29,9	37,8	35,0	33,1	35,2						
Diplomation par secteur au certificat													Il s'agit de l'ensemble des étudiants,	
33	Santé (total)	%												qu'ils soient nouveaux dans l'établissement ou non
	a) Temps plein	%												
	b) Temps partiel	%												
34	Sciences pures et appliquées (total)	%	22,1	28,0	21,7	28,9	22,9	25,6						
	a) Temps plein	%	33,3	60,0	30,8	47,4	29,4	26,7						
	b) Temps partiel	%	20,9	25,0	20,6	24,4	21,6	25,3						
35	Sciences de l'administration (total) (e)	%	25,9	24,0	26,8	27,3	27,3	28,4						
	a) Temps plein	%	44,8	25,6	36,1	38,7	33,3	38,0						
	b) Temps partiel	%	24,0	23,9	25,8	26,1	26,6	27,5						
36	Éducation (total)	%	7,4	21,4	37,5									
	a) Temps plein	%	0,0	0,0	66,7									
	b) Temps partiel	%	8,3	23,1	30,8									
37	Droit (total)	%												
	a) Temps plein	%												
	b) Temps partiel	%												
38	Arts, lettres et sciences humaines (total)	%	24,4	21,7	24,8	24,3	25,1	31,2						
	a) Temps plein	%	27,6	28,9	38,1	22,6	36,1	36,8						
	b) Temps partiel	%	23,9	20,2	21,9	24,7	23,0	29,7						
39	Ensemble des secteurs (total)	%	25,9	24,5	26,9	27,3	28,0	29,1						
	a) Temps plein	%	39,6	29,9	37,8	35,0	33,1	35,2						
	b) Temps partiel	%	24,4	24,0	25,4	26,1	27,3	28,3						

(a) La portion de la grille qui a été complétée correspond aux données observables. Aucune projection n'a pu être effectuée.

(b) Les taux de diplomation englobent les diplômés du programme initial, mais également ceux d'un autre programme du même genre.
La sélection des cohortes réfère aux étudiants nouvellement inscrits dans un programme, peu importe qu'il s'agisse de leur première inscription ou non dans l'établissement.

(c) Cette catégorie concerne les nouveaux inscrits à temps complet.

(d) Il s'agit de la proportion des nouveaux étudiants qui sont toujours inscrits à l'automne suivant dans un programme de certificat, incluant quelques étudiants qui ont complété leur scolarité au cours de l'année.

(e) Proportion des nouveaux étudiants au certificat qui, après un an, sont inscrits dans un programme de niveau supérieur au certificat.

(f) Le taux de réinscription globale après 1 an est la somme du taux de persévérance après 1 an et du taux de transfert après 1 an.

(g) Les "Sciences sociales" sont comprises dans la catégorie "Arts, lettres et sciences humaines". En contrepartie, nous avons choisi d'extraire de cette catégorie les sciences de l'administration qui comptent pour une bonne partie des inscriptions du réseau de l'Université du Québec.

Source: Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2018 1.7.0

Nom de l'établissement : Télé-université										Date : 2018-09-10
I. Éléments d'information										Page 4 de 5
II. Observations et prévisions										III. Remarques
DONNÉES FINANCIÈRES										
	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014 redressé	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	
Fonds de fonctionnement										
A. Revenus										
43	Subvention du MELS	k\$	27 963	29 536	30 824	31 636	30 562	29 926	31 235	39 382
44	Revenus provenant des étudiants (total)	k\$								
	a) Droits de scolarité	k\$	6 138	6 246	6 595	6 272	7 189	7 343	8 304	11 185
	b) Forfaitaires étudiants étrangers	k\$	12	46	19	41	39	17	35	53
	c) Forfaitaires étudiants canadiens	k\$	1	4	3	4	6	12	22	9
	d) Cotisations des étudiants	k\$	302	299	321	308	353	359	406	548
	e) Autres revenus provenant des étudiants	k\$	4 950	5 072	5 344	5 048	5 539	5 706	6 313	7 567
45	Autres revenus	k\$								
	a) Revenus du Fonds de dotation et revenus provenant d'une fondation universitaire	k\$						5		5
	b) Ventes externes	k\$	755	806	741	756	690	691	781	736
	c) Autres revenus	k\$	1 077	1 709	2 594	3 225	2 425	2 251	2 527	2 220
46	Total des revenus	k\$	41 198	43 718	46 441	47 290	46 803	46 305	49 628	61 705
B. Dépenses										
47	Salaires	k\$	28 441	31 234	32 072	32 975	33 970	32 982	32 167	34 865
48	Avantages sociaux	k\$	5 167	5 569	6 165	5 960	6 856	6 728	6 346	7 899
49	Autres dépenses	k\$	6 539	5 865	8 228	8 132	8 668	8 342	10 027	14 471
50	Total des dépenses	k\$	40 147	42 668	46 465	47 067	49 494	48 052	48 540	57 235
51	Résultat de l'exercice	k\$	1 051	1 050	-24	222	-2 691	-1 747	1 088	4 470
Fonds avec restrictions										
A. Revenus										
52	Subventions, dons et commandites provinciales	k\$	1 234	1 583	1 571	571	670	644	727	902
53	Subventions, dons et commandites fédérales	k\$	579	334	337	862	1 191	819	735	714
54	Autres revenus	k\$	223	461	624	1 149	521	685	943	715
55	Total des revenus	k\$	2 036	2 378	2 532	2 582	2 382	2 148	2 405	2 331
B. Dépenses										
56	Salaires et avantages sociaux	k\$	1 478	1 481	1 468	1 542	1 608	1 407	1 590	1 475
57	Autres dépenses	k\$	558	897	1 064	1 040	774	741	815	856
58	Total des dépenses	k\$	2 036	2 378	2 532	2 582	2 382	2 148	2 405	2 331
59	Résultat de l'exercice	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0
Source 2018: SRF EF maison 30-04-18 version 8										
Validé avec EF passé au CA du 25-09-2018										

Page 5 de 5										
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions								III. Remarques
INDICATEURS										
	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	
Autres objets										
60	Ratio des «crédits réussis / crédits inscrits»	%	78,2	79	77,7	77,4	78,1	76,1	71,7	
61	Taux de récurrence dans les programmes de la Télé-université	%	79,2	80,4	79,5	80,3	78,0	71,7	68,7	
62	Nombre d'étudiants inscrits par entente interuniversitaire, 3 sessions	n	5825	5588	6302	5957	5915	5546	5244	5031
63	Taux d'inscription par entente interuniversitaire sur la base du nombre d'étudiants, base annuelle	%	23,1%	22,9%	24,9%	24,9%	23,5%	22,6%	20,5%	17,7%
64	Nombre de EETP découplant du programme d'entente interuniversitaire, 3 sessions	EETP	683,40	654,80	760,60	705,70	712,90	671,20	625,00	598,10
65	Taux d'inscription par entente interuniversitaire sur la base des EETP, base annuelle	%	19,4%	19,2%	20,6%	20,5%	18,8%	17,8%	15,3%	11,6%
66	Nombre moyen de crédits par étudiant, par session (base annuelle)	n	4,18	4,18	4,32	4,27	4,38	4,44	4,56	5,04
Source 2018 (sauf 60) : Base de données PRISME, Direction de la rech.inst., Université du Québec, juillet 2018										
Source indicateur 60: Vincent Lavoie, registraire Télug 2018-09-12										

Nom de l'établissement : Télé-université											Date : 2018-09-10									
I. Éléments d'information											II. Observations		III. Remarques							
INDICATEURS											Unité		Ventilation de l'effectif étudiant par secteur de disciplines et sexe, trimestre d'automne 2017							
											1 ^{er} cycle		2 ^e cycle		3 ^e cycle		TOTAL			
											Bacca-lauréat	Certificats	Autres	Maîtrise	Autres	Doctorat	Autres	Grades	Autres	Total
											Effectif étudiant en nombre absolu									
											Source: SID, Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec, sept. 2017									
Hommes																				
70	Santé	n	0	0	10	0	33	0	0	0	43	43								
71	Sciences pures et appliquées	n	17	160	31	29	43	9	0	55	234	289								
72	Sciences de l'administration (a)	n	318	643	112	0	58	0	0	318	813	1131	Autres au premier cycle:							
73	Éducation	n	12	0	21	24	63	0	0	36	84	120	Programmes courts							
74	Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Visiteurs							
75	Arts, lettres et sciences humaines	n	28	90	662	0	0	0	0	28	752	780	Étudiants libres							
76	Plurisectoriel (b)	n	23	24	513	0	54	0	4	23	595	618	Majeures							
77	Ensemble des secteurs	n	398	917	1349	53	251	9	4	460	2521	2981								
Femmes																				
80	Santé	n	0	0	30	0	244	0	0	0	274	274	Autres au deuxième cycle:							
81	Sciences pures et appliquées	n	17	83	18	6	25	0	0	23	126	149	Programmes courts							
82	Sciences de l'administration	n	817	1 950	220	0	79	0	0	817	2249	3066	DESS							
83	Éducation	n	48	0	69	49	293	0	0	97	362	459	Visiteurs							
84	Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Étudiants libres							
85	Arts, lettres et sciences humaines	n	110	465	1270	0	0	0	0	110	1735	1845	Autres au troisième cycle:							
86	Plurisectoriel	n	75	61	1 254	0	150	0	7	75	1472	1547	Visiteurs							
87	Ensemble des secteurs	n	1 067	2 559	2 861	55	791	0	7	1 122	6 218	7 340								
Total																				
90	Santé	n	0	0	40	0	277	0	0	0	317	317								
91	Sciences pures et appliquées	n	34	243	49	35	68	9	0	78	360	438								
92	Sciences de l'administration	n	1135	2593	332	0	137	0	0	1135	3062	4197								
93	Éducation	n	60	0	90	73	356	0	0	133	446	579								
94	Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0								
95	Arts, lettres et sciences humaines	n	138	555	1932	0	0	0	0	138	2487	2625								
96	Plurisectoriel	n	98	85	1767	0	204	0	11	98	2067	2165								
97	Ensemble des secteurs	n	1 465	3 476	4 210	108	1 042	9	11	1582	8739	10321								
(a) Les "Sciences sociales" sont comprises dans la catégorie "Arts, lettres et sciences humaines". En contrepartie, nous avons choisi d'extraire de cette catégorie les sciences de l'administration qui comptent pour une bonne partie des inscriptions du réseau de l'Université du Québec.																				
(b) Les étudiants libres entrent dans la catégorie "Plurisectoriel".																				
Source: SID, 10/09/2018																				

PLAN D'ACTION POUR LA RÉUSSITE EN ÉDUCATION ET EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

PLAN TRIENNAL 2016-2019 DE L'UNIVERSITÉ TÉLUQ

REDDITION DE COMPTE POUR 2017-2018

OBJECTIFS MINISTÉRIELS	MESURES PROPOSÉES	DESCRIPTION	ANNÉE VISÉE			2017-2018	
			1 6 -1 7	1 7 -1 8	1 8 -1 9	ACTIONS POSÉES	SOMMES INVESTIES
1. Soutenir l'atteinte de l'excellence en enseignement supérieur et la réussite étudiante	1.1 Offrir un cours d'appoint destiné aux étudiants admis sur une base adulte	<p>L'université TÉLUQ a entrepris de développer un cours d'appoint : Réussir ses études universitaires. Ce dernier a comme objectif d'aider les étudiants à acquérir la connaissance des méthodes et des techniques du travail intellectuel requises pour répondre aux exigences de l'enseignement universitaire de premier cycle, dans un contexte de formation à distance, ainsi qu'à développer les habiletés qui leur sont associées, afin de favoriser leur réussite. Ce cours d'appoint est spécialement adapté aux étudiants qui en sont à leur première expérience des cours universitaires suivis à distance, particulièrement ceux qui n'ont pas suivi le parcours traditionnel (études collégiales complétées). Il permettra d'adapter le soutien qui sera offert aux étudiants qui décident d'amorcer des études universitaires.</p> <p>Une demande de financement a été déposée au Ministère afin de développer une plateforme de cours ludifiés au cours des deux prochaines années. Si ce projet se concrétise, ce cours sera le tout premier cours offert sur cette plateforme.</p> <p>Nonobstant le choix de la plateforme de diffusion pour ce cours, l'université TÉLUQ doit encore travailler à l'élaboration de certains contenus, à la scénarisation</p>	X	X		<p>Les travaux entourant la conception et la médiatisation du cours EDU 1004 se sont terminés en octobre 2017. Le cours, Réussir des études universitaires à distance, a été diffusé à l'automne. Il s'agit d'une version non ludifiée mais les principes CUA (conception universelle de l'apprentissage) ont été utilisés.</p> <p>Le projet d'offrir une version ludifiée du cours est toujours en développement.</p>	47 400 \$

OBJECTIFS MINISTÉRIELS	MESURES PROPOSÉES	DESCRIPTION	ANNÉE VISÉE			2017-2018	
			1 6 -1 7	1 7 -1 8	1 8 -1 9	ACTIONS POSÉES	SOMMES INVESTIES
		du cours et à l'adaptation des activités d'apprentissage et d'évaluation.					
	1.2 Développer et implanter des outils d'aide à l'apprentissage en ligne	<p>Dans la perspective d'outiller et d'aider nos étudiants à réussir leur projet d'études, l'université TÉLUQ vise à développer des outils d'aide à l'apprentissage en ligne qui seront à la disposition de l'ensemble de ses étudiants pour les aider à peaufiner leurs compétences. Au total, on dénombre 15 obstacles à surmonter et plus de 150 stratégies pour y faire face. Parmi les outils visés, il est question de stratégie d'apprentissage visant la gestion du stress, la gestion du temps, la capacité de rédaction, la capacité de lecture, l'organisation, la résolution de problèmes, etc.</p> <p>L'approche envisagée pour le développement de ces outils se rapproche des concepts de la ludification que l'on retrouve dans les jeux vidéo. Le cœur de la ludification mise sur le renforcement, chez l'étudiant, de son sentiment de maîtrise et de contrôle de son apprentissage. De plus, cela permet à l'étudiant de moduler ses apprentissages selon ses besoins. Sa persévérance et sa motivation à progresser seront plus soutenues, grâce notamment à un système de récompenses.</p>		X	X	Les travaux ont débuté et le projet a été orienté sur l'élaboration et la mise sur pied d'un projet pilote visant la mise en ligne sur le portail d'outils favorisant l'acquisition de stratégies d'aide à l'apprentissage et à la réussite. Nous travaillons à l'élaboration de ces outils dans une philosophie du « just in time », soit de proposer des outils d'aide au moment opportun pour l'étudiant afin de stimuler son intérêt à les consulter.	30 000 \$
	1.3 Appliquer les principes de conception universelle de l'apprentissage dans les cours	Un groupe de travail a été mis en place afin d'implanter un projet-pilote portant sur la conception universelle de l'apprentissage. La première étape consistait à bâtir un dossier expliquant ce qu'est la conception universelle de l'apprentissage et présentant des recommandations à suivre. Cette étape étant réalisée, un premier cours de mise à niveau en français (FRA 1002) sera révisé selon les principes et les recommandations retenus. La nouvelle version développée selon les principes de conception universelle de l'apprentissage devrait être offerte dès le trimestre d'hiver 2017.	X	X	X	<p>Le groupe de travail a complété ses travaux en présentant les résultats à l'ensemble du Service technopédagogique en octobre 2017.</p> <p>Atelier pour les spécialistes en sciences de l'éducation afin de mettre en pratique les principes de la CUA dans un cours (étude de cas).</p> <p>La diffusion des conclusions de ce groupe de travail se fera sous la forme d'un dossier thématique portant sur l'intégration des principes de la CUA (projet à réaliser en 18-19).</p>	45 000 \$

OBJECTIFS MINISTÉRIELS	MESURES PROPOSÉES	DESCRIPTION	ANNÉE VISÉE			2017-2018	
			1 6 -	1 7 -	1 8 -	ACTIONS POSÉES	SOMMES INVESTIES
			1 7	1 8	1 9		
		<p>L'objectif de ce projet-pilote est d'acquérir les connaissances nécessaires pour intégrer ces pratiques dans tous les nouveaux cours développés à l'université TÉLUQ. Au terme du projet, l'ensemble des spécialistes en sciences de l'éducation devra être formé sur les principes de conception universelle de l'apprentissage afin de pouvoir les intégrer dans nos autres cours. Ainsi, l'expérience d'apprentissage de nos étudiants sera grandement améliorée puisque la conception universelle de l'apprentissage répond aux besoins de tous les types d'apprenants.</p> <p>La réalisation du projet-pilote est rendu possible en partie grâce au financement reçu dans le cadre du Programme d'allocation pour les besoins particuliers (PABP). Cependant, le transfert de connaissances pour assurer la pérennité de ce projet et la mise à jour des cours subséquents n'est pas couvert par ce programme.</p>				<p>Le travail s'effectue en continu dans les étapes liées à la conception des cours. Notamment, les principes de la CUA ont pu être utilisés dans le cadre d'un projet Fodar : Projet de création de modules de formation réseau visant le développement de compétences professionnelles chez les étudiants de cycles supérieurs inscrits dans des programmes de recherche.</p> <p>La révision d'un premier cours de mise à niveau en français (FRA 1002) selon ces principes a été élaborée et est offerte aux étudiants.</p>	
	1.4 Développer la recherche institutionnelle afin de mieux cerner le profil de nos étudiants et les facteurs de réussite	<p>L'université TÉLUQ souhaite offrir des services de soutien adaptés à la diversité grandissante de la population étudiante. L'analyse du profil des étudiants et des facteurs de réussite nous permettra d'adapter nos pratiques en ce sens et de mieux cibler les indicateurs de réussite à développer. Pour ce faire, la recherche institutionnelle doit développer des entrepôts de données permettant une modélisation multidimensionnelle (cube de données). L'avantage de l'utilisation de ces entrepôts est la mise à la disponibilité des usagers, d'ensemble de données thématiques dont la cohérence est assurée. Une fois ces entrepôts organisés, il suffit de les alimenter périodiquement avec les données opérationnelles pour disposer en tout temps d'outils propres à l'analyse et la prise de décision.</p>	X	X		<p>Une professionnelle a été affectée à ce projet et évalue présentement le meilleur modèle à utiliser pour atteindre l'objectif. Elle travaille également à l'automatisation des requêtes régulières concernant l'inscription en continu.</p>	90 000 \$

OBJECTIFS MINISTÉRIELS	MESURES PROPOSÉES	DESCRIPTION	ANNÉE VISÉE			2017-2018	
			1 6 -	1 7 -	1 8 -	ACTIONS POSÉES	SOMMES INVESTIES
			1 7	1 8	1 9		
	1.5 Mettre en place des indicateurs de réussite	<p>Depuis 2013, l'université TÉLUQ a entrepris un virage important afin de bonifier ses pratiques d'accompagnement et d'encadrement académique. Plusieurs transformations ont été opérées au sein de l'institution afin de mettre en œuvre des approches qui privilégient des interactions directes et humaines avec les étudiants et étudiantes. Le nouveau modèle d'encadrement consistait à l'implantation de cellules de travail collaboratif avec des agents à la gestion des études et des coordonnateurs. Cette vision intégrée des différents services et de leurs rôles respectifs a permis de mieux desservir nos étudiants et d'harmoniser la prestation des services offerts.</p> <p>La prochaine étape de ce projet, qui doit se concrétiser au courant de l'année 2016-2017, vise à doter les coordonnateurs d'outils leur permettant de mieux accompagner les étudiants tout au long de leur cheminement et de détecter efficacement les étudiants requérant un soutien plus important. Plus précisément, un tableau de bord des interventions à effectuer auprès de la clientèle étudiante sera ajouté au portail des coordonnateurs. Ainsi, ils auront accès à différents indicateurs permettant de voir en un coup d'œil les interventions à poser auprès des étudiants et d'effectuer le suivi de ces interventions. À titre indicatif, voici quelques exemples d'indicateurs qui seront développés : tendance à la baisse des notes, échecs répétitifs, suivi de la tutelle, deux trimestres sans inscription, etc.</p> <p>Ce nouveau virage vient concrétiser le repositionnement du travail des coordonnateurs auprès des étudiants en leur permettant de faire des interventions mieux ciblées et beaucoup plus approfondies.</p>	X			Les travaux ont été réalisés en 2016-2017.	N/A

OBJECTIFS MINISTÉRIELS	MESURES PROPOSÉES	DESCRIPTION	ANNÉE VISÉE			2017-2018	
			1 6 -	1 7 -	1 8 -	ACTIONS POSÉES	SOMMES INVESTIES
			1 7	1 8	1 9		
	1.6 Centraliser et bonifier les activités entourant la reconnaissance des acquis	<p>L'université TÉLUQ souhaite innover en matière de reconnaissance des acquis et d'encadrement-programmes dans les prochaines années, dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie et d'accès au diplôme. En effet, la reconnaissance des acquis est souvent considérée comme un indicateur de persévérance aux études puisqu'elle contribue à augmenter la motivation et la valorisation des étudiants. Dans les prochaines années, plusieurs actions sont envisagées en ce sens.</p> <p>Tout d'abord, l'université TÉLUQ s'implique activement dans le Groupe de réflexion et d'action sur les reconnaissances d'acquis et les compétences (GRAC) du réseau de l'Université du Québec. D'ailleurs, nous avons reçu une subvention FODAR dans le cadre des Grandes initiatives réseau pour embaucher un conseiller en reconnaissance des acquis (RAC). Le mandat de ce conseiller sera de participer à la communauté de pratique et de documenter les pratiques entourant des demandes de RAC. Il devra également revoir et bonifier le processus de reconnaissance des acquis afin d'obtenir une plus grande implication des étudiants et des professeurs, surtout lorsqu'il est question d'acquis expérimentiels. Pour ce faire, il verra à l'implantation de l'outil de portfolio électronique qui vise à documenter, de manière plus structurée et uniforme, les demandes de RAC. Dans le cadre de ce projet de portfolio, l'université TÉLUQ a été désignée comme l'un des pilotes. D'ailleurs, l'environnement démo du portfolio est déjà à la disposition de l'université TÉLUQ. Nous devons maintenant travailler aux ajustements techniques requis pour relier le portfolio aux bases de données internes.</p>	X	X	X	<p>Coordination de l'implantation et de l'utilisation de l'outil électronique dédié à la RAC.</p> <p>Adaptation de l'outil aux pratiques et processus de la RAC de l'Université TÉLUQ.</p> <p>Formation, soutien et transfert des connaissances aux différents intervenants.</p> <p>Participation aux échanges d'expertise au BCI et entre les établissements de l'UQ sur les processus, les pratiques, les méthodes et les outils d'évaluation en RAC.</p> <p>Participation au groupe de réflexion et d'action sur la reconnaissance des acquis du réseau de l'Université du Québec.</p> <p>Accompagnement en technologies de l'information pour la mise en place du système RAC de l'UQ.</p>	85 000 \$

OBJECTIFS MINISTÉRIELS	MESURES PROPOSÉES	DESCRIPTION	ANNÉE VISÉE			2017-2018	
			1 6 -1 7	1 7 -1 8	1 8 -1 9	ACTIONS POSÉES	SOMMES INVESTIES
		De plus, l'université TÉLUQ travaille au déploiement d'une cellule spécialement dédiée au traitement des demandes de reconnaissance des acquis. Cette nouvelle procédure permettra une harmonisation dans le traitement des demandes. La centralisation de nos activités de RAC ne sont pas couvertes par une subvention.					
	1.7 Évaluer et réviser nos pratiques d'encadrement	Depuis plus de 40 ans, l'université TÉLUQ a développé un modèle d'encadrement qui lui est propre. Toutefois, suite à l'évaluation issue de la recherche institutionnelle concernant le profil de nos étudiants et les facteurs de réussite, nous souhaitons réévaluer notre modèle d'encadrement afin d'offrir à nos étudiants un encadrement adapté à leurs besoins. Nous sommes confiants qu'un encadrement adapté et de qualité, où le professeur est un acteur important, sera source de motivation et de persévérance pour nos étudiants.	X	X	X	Dans le cadre de la révision du modèle d'encadrement, des travaux ont été réalisés pour adapter les systèmes au nouveau modèle.	81 200 \$
	1.8 Mettre en place les moyens assurant une meilleure intégration des étudiants en situation de handicap	Le Programme d'allocation pour les besoins particuliers (PABP) a permis à l'université TÉLUQ d'embaucher une conseillère en soutien aux étudiants en situation de handicap pour une durée de trois ans. À ce jour, elle a eu à développer une formation destinée à l'ensemble du personnel de l'université TÉLUQ afin qu'ils soient mieux outillés pour répondre à nos étudiants ayant des besoins particuliers. Une partie du personnel a été formé mais le travail en ce sens doit se poursuivre dans les prochains mois puisque l'ensemble du personnel d'encadrement (professeurs, personnes tutrices et personnes chargées d'encadrement) reste à former. Par ailleurs, nous travaillons à la mise en place d'une structure permettant d'évaluer les besoins des étudiants en situation de handicap en vue de pouvoir leur fournir un plan d'intervention adapté à leurs besoins. Cette démarche requiert un grand investissement puisqu'une fois que le service sera offert, nous devons être en mesure de répondre à	X	X		Nous avons mis en place un service d'accueil et d'aide pour les étudiants en situation de handicap. Les processus de travail liés à l'adaptation du matériel pédagogique, du plan d'intervention et de l'accompagnement éducatif ont été réalisés. Des outils de formation ont été élaborés et l'ensemble du corps professoral a été formé. Par ailleurs plusieurs interventions en TI ont été réalisées pour soutenir le Service aux étudiants pour les étudiants en situation de handicap.	127 000 \$

OBJECTIFS MINISTÉRIELS	MESURES PROPOSÉES	DESCRIPTION	ANNÉE VISÉE			2017-2018	
			1 6 -1 7	1 7 -1 8	1 8 -1 9	ACTIONS POSÉES	SOMMES INVESTIES
		l'ensemble de la demande de nos étudiants. Nous espérons ainsi être en mesure de faciliter leur intégration à la vie universitaire et par conséquent, leur assurer une plus grande réussite de leur projet d'études.					
	1.9 Valoriser notre expertise en design pédagogique	Favoriser le rayonnement des bonnes pratiques, autant au sein de la communauté de pratique interne mais aussi au sein du réseau des universités, afin d'améliorer la qualité de la formation à distance et le soutien technopédagogique qui est offert aux étudiants. Cette valorisation est possible en partie grâce au rôle-conseil de nos experts en pédagogie et en informatique auprès de nos professeurs.	X	X	X	Le travail s'effectue en continu dans les étapes liées à la médiatisation des cours.	83 250 \$
	1.10 Poursuivre le développement de MaTÉLUQ, le portail destiné aux étudiants	<p>Depuis septembre 2014, MaTÉLUQ contribue à rendre les études supérieures accessibles à un plus grand nombre de personnes en donnant un nouveau visage à la formation à distance. Grâce à MaTÉLUQ, les étudiants ont un lien privilégié avec l'institution ainsi que l'autonomie nécessaire pour cheminer dans leur projet d'études, de poser des actions concrètes et d'être maître d'œuvre de leur formation.</p> <p>Depuis son lancement, le portail étudiant a bénéficié d'améliorations en continu. Des correctifs sont effectués mensuellement afin de s'ajuster à la demande et bonifier en temps réel le portail de manière à répondre aux objectifs de réussite étudiante. Nous souhaitons maintenant préparer la seconde phase de ce portail qui comprend notamment l'ajout du profil de l'apprenant et l'intégration de plan de formation personnalisé en fonction des cours suivis et du profil de l'apprenant.</p> <p>De plus, une application complémentaire mobile sera éventuellement développée afin que les étudiants aient accès à leur portail encore plus facilement.</p>	X	X	X	<p>Des améliorations au portail ont été réalisées pendant l'année.</p> <p>En 2018-2019, ce dossier se poursuivra avec l'ajout de stratégies d'aide à la réussite en ligne.</p>	5 450 \$

OBJECTIFS MINISTÉRIELS	MESURES PROPOSÉES	DESCRIPTION	ANNÉE VISÉE			2017-2018	
			1 6 -1 7	1 7 -1 8	1 8 -1 9	ACTIONS POSÉES	SOMMES INVESTIES
	1.11 Procéder à une réingénierie du processus de l'offre de cours visant notamment une diffusion des cours en continu	L'université TÉLUQ est le seul établissement d'enseignement à gérer les admissions et les inscriptions en continu et l'ensemble de ses processus d'affaires tient compte de cette réalité. Nous sommes à revoir nos façons de faire afin de permettre, dès qu'un cours est disponible, qu'il soit offert à l'étudiant peu importe le moment de la session. La révision de notre processus de mise à l'offre permettra de ne plus avoir de barrières trimestrielles dans la diffusion de nos cours, offrant ainsi plus rapidement à nos étudiants les nouvelles versions de cours disponibles.	X	X	X	Révision du processus sur l'offre de cours.	55 300 \$
2. Accroître l'efficacité du réseau de l'enseignement supérieur	2.1 Poursuivre les démarches pour rendre accessible la plateforme Ulibre aux autres universités	L'université TÉLUQ s'est investie dans la production de cours en ligne ouverts et massifs (CLOM). Afin d'héberger ses deux premiers cours, l'université TÉLUQ a mis en place un site web nommé Ulibre , qui est basé sur la plateforme ouverte edX développée par des universités américaines. L'université TÉLUQ poursuivra ses initiatives visant à rendre disponible aux autres universités québécoises sa plateforme Ulibre, pouvant ainsi constituer un portail pour la diffusion des CLOM des universités.	X	X	X	La priorité n'a pas été mise sur ce dossier en 2017-2018. La plateforme Ulibre est toutefois utilisée pour les CLOMs de l'Université TÉLUQ et des travaux ont été entrepris pour le développement d'un nouveau CLOM.	20 000 \$
3. Soutenir l'insertion professionnelle et l'adéquation formation-emploi	3.1 Implanter un e-portfolio pour nos étudiants	Le e-portfolio (ou portfolio numérique) est un ensemble de projets réalisés par l'étudiant qui témoignent des efforts, des progrès et des réalisations qu'il a fait dans le cadre d'un cours ou d'un programme. Il s'agit d'une vitrine sur les réalisations effectuées. L'université TÉLUQ compte déjà deux programmes qui utilisent le e-portfolio de manière intégrée dans la démarche d'apprentissages de l'étudiant. Compte tenu des nombreux avantages que le e-portfolio présente pour les étudiants (favorise de meilleurs apprentissages, facilite la communication, permet de faire le bilan de ses compétences, etc.), l'université TÉLUQ souhaite élargir son offre et permettre à tous ses étudiants d'y accéder. De plus, les étudiants pourraient avoir accès à leur portfolio même	X	X	X	Le e-portfolio a été utilisé dans le programme DESS en gestion des ressources humaines dans l'économie du savoir, plus spécifiquement dans le cours Activité de synthèse (ADM 6515). Le travail s'effectue en continu dans les étapes liées à la conception et production des cours. Une première phase d'implantation a eu lieu en 2017-2018 et un déploiement à plus grande échelle est prévu en 2018-2019	4 700 \$

OBJECTIFS MINISTÉRIELS	MESURES PROPOSÉES	DESCRIPTION	ANNÉE VISÉE			2017-2018	
			1 6 -1 7	1 7 -1 8	1 8 -1 9	ACTIONS POSÉES	SOMMES INVESTIES
		une fois leur projet d'études complété. Ils pourront continuer à l'alimenter et à le faire évoluer à partir de leurs expériences de travail ou autre, et ce, tout au long de leur vie professionnelle. Ainsi, l'université TÉLUQ vient soutenir l'insertion professionnelle de ses étudiants et consolider leur parcours de formation en leur permettant de définir leur profil de compétence en lien avec leurs objectifs personnels et professionnels.					
	3.2 Offrir à nos étudiants un service d'aide à l'emploi	<p>Les étudiants de l'université TÉLUQ étant répartis partout dans la province et ailleurs, il est plus difficile d'offrir un service d'aide à l'emploi conventionnel. C'est pourquoi, l'université TÉLUQ souhaite aller de l'avant avec une plateforme Web de recherche d'emploi qui serait accessible gratuitement pour l'ensemble des étudiants. Ce type de plateforme existe déjà sur le marché et elles sont développées pour la plupart par des firmes spécialisées en gestion des ressources humaines. Ces plateformes permettent une grande autonomie à ses clients et elles offrent plusieurs services, entre autres : rédaction et enregistrement de son propre curriculum vitae sur le Web, accès à des offres d'emploi stimulants dans plusieurs domaines et possibilité de recourir à des services d'orientation professionnelle en ligne. Avec de tels outils, les étudiants de l'université TÉLUQ pourraient plus aisément faire le pont entre leur projet d'études et leur intégration sur le marché du travail.</p> <p>Dans un second temps, l'université TÉLUQ souhaiterait offrir un accompagnement personnalisé à ses étudiants qui utiliseraient cette plateforme d'aide à l'emploi. Toutefois, cela requière de dédier une ressource à ce service, ce qui n'est pas possible pour le moment. Différents scénarios sont toujours à l'étude.</p>		X	X	Cette option n'a pas été réalisée pour l'instant. L'Université TÉLUQ évalue la pertinence de ce type de service puisque la très grande majorité de nos étudiants occupent un emploi et qu'il existe un nombre important de services d'aide à l'emploi sur le marché en ce moment. Par ailleurs, les offres d'emploi reçues des employeurs sont partagées aux étudiants concernés.	N/A
	3.3 Mise en place d'un centre virtuel en entrepreneuriat	Au courant de l'année 2016-2017, l'université TÉLUQ travaille au développement d'un tout nouveau programme de certificat en Compétences		X	X	De nouveaux cours ont été développés. Le projet d'un centre virtuel en entrepreneuriat est toujours en développement.	86 000 \$

OBJECTIFS MINISTÉRIELS	MESURES PROPOSÉES	DESCRIPTION	ANNÉE VISÉE			2017-2018	
			1 6 -	1 7 -	1 8 -	ACTIONS POSÉES	SOMMES INVESTIES
			1 7	1 8	1 9		
		<p>entrepreneuriales et gestion des PME / PMO (Petites et Moyennes Entreprises / Petites et Moyennes Organisations).</p> <p>Ce nouveau programme est rendu possible grâce à l'ajout au corps professoral d'un nouveau professeur-chercheur spécialisé dans ce domaine. L'objectif de ce certificat est de permettre aux étudiants de créer leur propre emploi et devenir entrepreneurs. Le certificat s'assure que l'étudiant puisse rédiger son plan d'affaires et démarrer son entreprise à la fin du certificat motivant ainsi la persévérance et la réussite scolaire. Le lancement de ce programme de certificat est prévu pour le mois de janvier 2017.</p> <p>En parallèle, l'université TÉLUQ travaille à la mise en place d'un centre virtuel en entrepreneuriat afin d'accompagner ces étudiants pour les aider à mener à bien leur démarrage et assurer la réussite de leur projet d'affaires. Il est démontré que plusieurs entrepreneurs sont confrontés à la faillite dans la première année d'activité de leur entreprise. L'objectif du centre virtuel en entrepreneuriat veut donc d'offrir du soutien continu à ces entrepreneurs afin de leur permettre de réaliser avec succès leur projet à la suite de leurs études. L'offre de service du centre virtuel en entrepreneuriat se déclinera sur trois axes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Les étudiants qui désirent devenir des entrepreneurs et démarrer leurs entreprises; 2- Les entrepreneurs qui sont des gestionnaires en entreprise qui souhaitent éventuellement développer un projet personnel et devenir entrepreneurs; 3- Les étudiants désirant devenir des entrepreneurs sociaux et collectifs et créer des entreprises sociales et collectives. 					

OBJECTIFS MINISTÉRIELS	MESURES PROPOSÉES	DESCRIPTION	ANNÉE VISÉE			2017-2018	
			1 6 -1 7	1 7 -1 8	1 8 -1 9	ACTIONS POSÉES	SOMMES INVESTIES
		Grâce à un programme de mentorat avec des gens d'expérience et des partenaires d'affaires spécialisés dans le domaine, le centre virtuel en entrepreneuriat de la TÉLUQ pourra faire une différence dans l'insertion professionnelle de ces personnes et assurer leur succès.					
	3.4 Offrir des stages en entreprises dans certains programmes ciblés	Une expérience de stage en milieu de travail présente plusieurs avantages pour les étudiants : acquérir une expérience de travail, développer un réseau de contact professionnel, appliquer les notions théoriques vues dans les cours, etc. Ce type d'expérience est sans contredit une opportunité de développer de nouvelles habiletés et d'établir des contacts avec des employeurs potentiels. L'université TÉLUQ souhaite élargir les possibilités de stage pour ses étudiants dans certains programmes ciblés, dont le baccalauréat en communication et celui en administration. Ainsi, leur intégration sur le marché du travail pourrait être facilitée et leur expérience de formation serait d'autant plus enrichie.		X	X	<p>Ajout d'un stage dans le certificat en relations publiques.</p> <p>Ajout d'un cours d'intervention ou d'observation en management dans le baccalauréat en administration.</p> <p>Plusieurs mises à jour de cours ont été effectuées.</p>	39 800 \$
4. Favoriser la mobilité des étudiants	4.1 Bonifier l'information disponible aux étudiants étrangers pour favoriser leur admission	<p>Rédaction d'une nouvelle section du site Web institutionnel destinée aux étudiants étrangers afin de leur permettre d'avoir accès plus aisément aux informations spécifiques qui les concernent. Ainsi, l'université TÉLUQ souhaite adapter ses stratégies de recrutement en fonction des réalités diversifiées des étudiantes et des étudiants de partout dans le monde.</p> <p>De plus, l'université TÉLUQ est membre du Regroupement des directions de recrutement étudiant des universités québécoises (RDREUQ) qui travaille au développement des actions de recrutement en collégialité à l'international :</p> <p>http://www.destinationuniversites.ca/.</p>	X	X	X	<p>La nouvelle section du site Web a été bonifiée en cours d'année.</p> <p>Par ailleurs, au cours de l'année, l'Université a mené plusieurs actions visant à favoriser l'attraction et la rétention des étudiants internationaux au Québec (voir annexe).</p>	82 000 \$

OBJECTIFS MINISTÉRIELS	MESURES PROPOSÉES	DESCRIPTION	ANNÉE VISÉE			2017-2018	
			1 6 -	1 7 -	1 8 -	ACTIONS POSÉES	SOMMES INVESTIES
			1 7	1 8	1 9		
	4.2 Offrir des programmes de langue française et connaissances sur le Québec s'adressant aux nouveaux arrivants	La TÉLUQ dispose de plusieurs programmes à distance de langue française et de connaissances sur le Québec destinés aux nouveaux arrivants. Ces programmes peuvent favoriser l'attraction d'étudiants et mieux les préparer au contexte québécois. La TÉLUQ poursuivra ses efforts de promotion de ces programmes, lesquels peuvent notamment être complémentaires aux initiatives des autres universités qui accueillent des étudiants au Québec.	X	X	X	L'Institut Jacques-Couture a amorcé ses activités. Par ailleurs, le suivi d'une entente de partenariat a permis d'offrir des cours de langue française aux nouveaux arrivants.	70 300 \$
GRAND TOTAL							952 400 \$

L'UNIVERSITÉ TÉLUQ

Annexe au rapport sur la performance

Suivi – Rétention et recrutement des étudiants étrangers

Exercice 2017-2018

L'Université TÉLUQ a mené les actions suivantes visant à favoriser l'attraction et la rétention des étudiants internationaux au Québec :

1. Activités de recrutement

1.1 Recrutement international

Actions	Résultats
1- Production d'analyses des marchés potentiels hors Québec (ex. : Belgique, Suisse, États-Unis, etc.)	Meilleure compréhension et appui à la préparation d'un plan de développement international pour l'Université.
2- Participation de l'Université TÉLUQ au Regroupement des directeurs de recrutement étudiant des universités au Québec (RDREUQ)	Travail de coordination entre toutes les universités au Québec.
3- Préparation d'une stratégie sur le recrutement international	Cette stratégie est en cours de rédaction.
4- Participation au Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI)	Démarches en vue d'obtenir l'accréditation Edu-Canada.
5- Développement de partenariats des universités à l'étranger	Discussions en cours avec des universités en Europe et en Afrique.
6- Contribution à l'initiative Destinations Universités Québec	Notre université a contribué à la bonification du contenu du site Web.

1.2 Recrutement ciblé pour les étudiants internationaux au Québec

Actions	Résultats
1. Analyse des retombées du placement publicitaire à l'international	Les retombées ont été analysées de manière à mieux cibler nos actions futures.
2. Participation au Salon de l'immigration de Montréal et au Salon du développement canado-maghrébin de Montréal	Plusieurs milliers de visiteurs ont participé à ces salons.

2. Activités de rétention

À la suite de la mise en place du projet OPÉRA, les coordonnateurs à l'encadrement ont maintenant un outil permettant de mieux accompagner les étudiants tout au long de leur cheminement et de détecter efficacement les étudiants requérant un soutien accru. Cet outil dessert l'ensemble de nos étudiants, y compris les étudiants étrangers.

Plus précisément, cet outil de persévérance et de réussite académique (OPÉRA) permet, à partir de situations cibles, de détecter des étudiants ayant un besoin d'encadrement plus grand, à un moment précis de son cheminement, et surtout, d'intervenir rapidement et de façon concertée dans ces situations. OPÉRA permet d'agir sur les axes les plus susceptibles de favoriser la réussite étudiante, soit la rétention, la persévérance, l'inscription et la diplomation, et d'agir de façon proactive pour éviter notamment les situations d'abandon. Des améliorations en continu seront apportées à l'outil au fur et à mesure de son utilisation assurant que les approches déployées se synchronisent avec les besoins des étudiants.

Par ailleurs, l'Université a inauguré en décembre 2017 l'Institut Jacques-Couture. La création de l'Institut repose sur un enrichissement institutionnel qui vise à créer un moyen privilégié pour consolider la pratique de l'interdisciplinarité en matière d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité. Les concepts basés sur l'accueil, les échanges et la société forment la toile de fond de l'Institut et traduisent la volonté de l'Université de consolider son engagement social envers la société québécoise et envers les nouveaux arrivants. Les travaux de cet institut contribueront à améliorer l'accueil et la rétention des étudiants étrangers.



Perspectives de développement

30 octobre 2018

RAPPORT 2017-2018 DE L'UNIVERSITÉ TÉLUQ

REQUIS EN VERTU DE LA

LOI SUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DE NIVEAU UNIVERSITAIRE

UNIVERSITÉ
TÉLUQ

TABLE DES MATIÈRES

1.	<i>L'Université TÉLUQ, UN MODÈLE UNIQUE AU QUÉBEC</i>	3
1.1	L'Université TÉLUQ, seule université francophone en formation à distance.....	3
1.2	L'Université TÉLUQ en bref	3
2.	<i>Perspectives de développement</i>	5
2.1	Positionnement et développement.....	5
2.2	Encadrement	6
2.3	Programmation.....	6
2.4	Rétention des étudiants	8
2.5	Secteur de la recherche	9
3.	<i>Conclusion</i>	10

1. L'Université TÉLUQ, UN MODÈLE UNIQUE AU QUÉBEC

1.1 L'Université TÉLUQ, seule université francophone en formation à distance

L'Université TÉLUQ est un acteur clé dans le milieu de l'enseignement supérieur au Québec. Seule université consacrée à la formation à distance (FAD) depuis sa création il y a 45 ans, la TÉLUQ a le souci constant de favoriser l'accessibilité au savoir et l'enrichissement des compétences autant au Québec qu'à l'international, et de répondre aux besoins émergeant de la diversité des parcours académiques (clientèles émergentes, étudiants de première génération, étudiants à temps partiel, étudiants admis sur la base adulte, etc.).

L'Université TÉLUQ fonde ses actions en matière d'enseignement supérieur à la fois sur le principe de l'accessibilité et sur celui de l'excellence. Elle s'assure que ses pratiques académiques et pédagogiques soient adaptées à ces principes.

1.2 L'Université TÉLUQ en bref

L'Université TÉLUQ forme, chaque année, environ 25 000 étudiants aux trois cycles d'études correspondant à un total de plus de 50 000 inscriptions-cours par année.

Une équipe formée de spécialistes divers œuvrant dans tous les domaines liés à la conception de cours en ligne (technopédagogie, révision linguistique, graphisme, production multimédia, informatique, etc.) soutient le professeur responsable de la création d'un nouveau cours ou de la révision d'un cours déjà offert. Alors que le professeur détermine les contenus qui seront enseignés et la démarche pédagogique qui sera suivie par l'étudiant, son équipe propose un design pédagogique et se charge de la production et de l'édition, selon le traitement spécifique que le cours requière.

L'Université TÉLUQ préconise une approche unique qu'elle a su adapter au fil des années pour s'assurer de répondre aux particularités qui caractérisent le profil des étudiants ayant choisi le mode de formation à distance.

Très active en recherche, l'Université TÉLUQ a adopté au cours de l'année deux politiques concernant la recherche et poursuit ses travaux de réflexion visant à se doter d'un plan stratégique de la recherche pour mieux orienter et dynamiser ses activités en cette matière.

L'approche TÉLUQ	Ses caractéristiques
<p>Un accueil des étudiants axé sur la flexibilité et l'accessibilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les étudiants peuvent étudier à leur rythme en conciliant études, vie professionnelle et personnelle. ▪ L'admission et l'inscription se font sur une base continue, ce qui permet à chaque étudiant de commencer sa formation au moment qui lui convient, tout au long de l'année. ▪ Une offre de formation accessible aux populations étudiantes dites particulières (athlètes, militaires, etc.) et émergentes (personnes limitées dans leurs apprentissages : problème de santé ou déficience fonctionnelle). ▪ Une reconnaissance des acquis et des compétences adaptées à une clientèle déjà active sur le marché du travail (ce service aux étudiants amène un plus grand volume de demandes à traiter et nécessite une approche qui prenne spécifiquement en compte les acquis expérientiels propres à une clientèle adulte). ▪ Aucun cours ou programme n'est contingenté par le nombre de places disponibles.
<p>Un encadrement et un soutien pédagogique individualisé et personnalisé</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chaque étudiant reçoit un encadrement personnalisé. Le professeur, appuyé par du personnel à l'encadrement, accompagne l'étudiant dans son parcours, ce qui encourage la persévérance aux études. ▪ Une équipe de soutien (coordonnateurs à l'encadrement, conseillers d'orientation, etc.) est en place pour accompagner l'étudiant dans son cheminement universitaire.
<p>Une pédagogie adaptée à l'enseignement à distance</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La TÉLUQ développe ses cours selon des approches adaptées à la FAD : une équipe formée de spécialistes se charge du design pédagogique, de la production et de l'édition du cours. ▪ L'apprentissage à distance se fait au moyen de lectures, de vidéos, d'entrevues, de forums, d'ateliers et de sites Web, selon une démarche adaptée à chacun des cours. ▪ La TÉLUQ s'assure d'adapter ses modes d'enseignement et les technologies utilisées aux nouveaux profils des étudiants et aux modes de communication émergents.
<p>Un enseignement assuré par des professeurs détenteurs de doctorats</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La responsabilité scientifique et pédagogique des cours relève de professeurs-chercheurs reconnus à l'échelle internationale.

2. Perspectives de développement

2.1 Positionnement et développement

En 2016, l'Université a déposé aux instances gouvernementales un document de positionnement stratégique *L'enseignement supérieur à l'ère du numérique – un projet de société*, (versions [intégrale](#) et [sommaire](#)) présentant une proposition concrète au gouvernement pour permettre d'optimiser et de maximiser les retombées de ses investissements en éducation. À cet égard, la TÉLUQ poursuit ses travaux auprès des différents acteurs concernés pour échanger sur les meilleures suites à donner pour mettre de l'avant ce projet de société en éducation et contribue activement aux groupes de travail du Chantier sur le projet eCampus et la formation à distance en enseignement supérieur, mis en place par le ministère.

À la suite de l'adoption de son nouveau [plan stratégique 2016-2019](#), l'Université TÉLUQ a élaboré son plan d'action triennal assurant le déploiement des mesures lui permettant d'assurer le développement de l'Université et de continuer à répondre aux attentes légitimes de ses étudiants et étudiantes, tant au niveau de la qualité de ses enseignements que de la diversité de son offre de programmation.

À cet effet, la TÉLUQ travaille activement à développer et à consolider son offre de formation pour répondre aux besoins spécifiques des clientèles en milieu de travail tant en formation créditée, continue ou sur mesure. À cet égard, elle mise sur le développement de partenariats avec les organisations, associations et ordres professionnels. Aussi, elle s'active auprès d'autres instances postsecondaires toujours dans un souci de complémentarité pour répondre aux divers besoins de formation des populations étudiantes. L'Université TÉLUQ a mis en place une nouvelle direction, le Service du développement et de l'avancement universitaire, qui lui permettra d'être davantage proactive afin de rendre accessible un plus grand nombre de programmes de niveau universitaire auprès de la population du Québec et de la Francophonie en développant des partenariats au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde. Cette direction a aussi pour objectif de développer et mettre de l'avant son offre de service en formation continue et en formation sur mesure, de façon à accomplir sa mission et ainsi permettre un apprentissage tout au long de la vie.

Finalement, l'Université poursuit son engagement social, partie intégrante de sa mission. Elle a inauguré en décembre 2017 l'Institut Jacques-Couture. La création de l'Institut repose sur un enrichissement institutionnel qui vise à créer un moyen privilégié pour consolider la pratique de l'interdisciplinarité en matière d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité. Les concepts basés sur l'accueil, les échanges et la société forment la toile de fond de l'Institut et traduisent la volonté de l'Université de consolider son engagement social envers la société québécoise et envers les nouveaux arrivants.

2.2 Encadrement

Depuis 45 ans, l'Université TÉLUQ a développé un modèle d'encadrement qui lui est propre. Toutefois, afin d'offrir aux étudiants un encadrement mieux adapté aux besoins et aux réalités d'aujourd'hui, l'Université a choisi de transformer son modèle d'enseignement permettant de ramener le professeur au cœur de la formation académique. Cet enjeu est crucial dans un contexte d'enseignement à distance où tous les leviers concourant à la rétention et à la réussite des étudiants sont analysés. Le plan stratégique 2016-2019 de la TÉLUQ fait d'ailleurs état de cet objectif où il y est fait mention que l'Université entend « mesurer et bonifier les pratiques d'accompagnement et d'encadrement ». L'Université est confiante qu'un encadrement, où le professeur joue un rôle de premier plan, sera source de motivation et de persévérance pour les étudiants, favorisera la bonification des contenus et des approches, et permettra une amélioration continue de l'offre de cours.

Rappelons que depuis 2013, la TÉLUQ a entrepris un virage important afin de bonifier ses pratiques d'accompagnement et d'encadrement. Plusieurs transformations ont été opérées au sein de l'institution afin de mettre en œuvre des approches qui privilégient des interactions directes et humaines avec les étudiants. Un nouveau modèle d'encadrement impliquant la mise en place de cellules de travail collaboratif regroupant des agents à la gestion des études et des coordonnateurs, a déjà été implanté. Cette vision intégrée des différents services et de leurs rôles respectifs a permis de mieux desservir les étudiants et d'harmoniser la prestation des services offerts.

Au cours de l'année 2017-2018, 24 postes de professeur ont été créés. En rapprochant le professeur de l'étudiant, l'Université contribue ainsi à la rétention et à la réussite étudiante. L'embauche de nouveaux professeurs, moteur essentiel au développement de notre programmation, permettra à la TÉLUQ de se donner les moyens d'atteindre ses objectifs.

Par ailleurs, afin d'offrir aux étudiants des délais de corrections plus rapides et ainsi favoriser un meilleur cheminement, l'Université numérise maintenant ses examens sous surveillance. Cette nouveauté dans ses processus permet, en plus de la réduction des délais, une diminution du coût des envois postaux.

2.3 Programmation

Développement de l'offre de formation

Avec l'embauche de nouveaux professeurs dans divers champs disciplinaires, l'Université TÉLUQ est en mesure d'actualiser et de reconfigurer son offre de cours et de programmes en fonction des attentes des étudiants d'aujourd'hui et de l'évolution des besoins de la société. À ce titre, le développement aux cycles supérieurs figure dans les priorités. À titre d'exemple, un programme

de deuxième cycle en gestion des ressources humaines dans l'économie du savoir est maintenant offert. Au cours de la dernière année, près d'une centaine de cours ont été révisés et actualisés.

Comités de programmes

Le travail des comités de programmes mis en place en 2015 continue à porter fruit. Tout en assurant une plus grande collaboration à l'intérieur d'un même domaine de formation, les comités de programmes favorisent l'amélioration en continue des cours et des programmes et permettent de mieux orienter le développement de la programmation en assurant une plus grande cohérence dans les recommandations et les décisions qui s'y rattachent. Le travail des comités de programme a permis notamment de renouveler le baccalauréat en administration de l'Université. En plus des habituels cheminements général et bilingue, le nouveau baccalauréat comprend maintenant huit concentrations (lancement à l'automne 2018).

Conception d'un cours d'appoint destiné aux étudiants admis sur une base adulte

L'Université TÉLUQ a lancé à l'automne 2017 le cours d'appoint : Réussir ses études universitaires. Ce cours a comme objectif d'aider les étudiants à acquérir la connaissance des méthodes et des techniques du travail intellectuel requises pour répondre aux exigences de l'enseignement universitaire de premier cycle, dans un contexte de formation à distance, ainsi qu'à développer les habiletés qui leur sont associées afin de favoriser leur réussite. Ce cours est spécialement adapté aux étudiants qui en sont à leur première expérience de cours universitaires suivis à distance, particulièrement ceux qui n'ont pas suivi le parcours traditionnel (par exemple, sans études collégiales complétées ou avec une longue interruption d'études). Il permet également d'adapter le soutien qui sera offert aux étudiants qui décident d'amorcer des études universitaires. Une version ludifiée du cours est dans les projets de l'Université. Le cœur de la ludification mise sur le renforcement, chez l'étudiant, de son sentiment de maîtrise et de contrôle de son apprentissage. De plus, cela permet à l'étudiant de moduler ses apprentissages selon ses besoins. Sa persévérance et sa motivation à progresser seront plus soutenues, grâce notamment à un système de récompenses.

Réingénierie du processus de l'offre de cours

L'Université TÉLUQ est le seul établissement d'enseignement à gérer les admissions et les inscriptions en continu et l'ensemble de ses processus d'affaires tient compte de cette réalité. L'Université bonifie ses façons de faire afin de permettre, dès qu'un cours est disponible, qu'il soit offert à l'étudiant peu importe le moment de la session. La révision du processus de mise à l'offre permettra de ne plus avoir de barrières trimestrielles dans la diffusion des cours, offrant ainsi plus rapidement aux étudiants les nouvelles versions de cours disponibles. Après trois ans de travail, le lancement de cette nouvelle plateforme, nommée Offre de produits et services continue (OPSC) est prévue pour l'hiver 2019.

Révision des processus de conception, de diffusion et de révision des cours

La conception des cours est au cœur même de la production académique de notre université. Il importe que la réalisation de ces processus assure d'une part la production de cours de grande qualité, et d'autre part, permette une utilisation optimale des ressources. L'Université TÉLUQ travaille ainsi à assurer que son offre de formation à distance soit soutenue par une gestion efficiente de sa capacité de production des cours, permettant ainsi d'offrir l'accès à un vaste choix de programmes d'études universitaires. Cette gestion de la capacité doit également permettre de demeurer agile pour répondre aux besoins de formation des étudiants. La réingénierie des processus amorcée vise aussi la mise en place d'une veille dynamique et un développement innovateur et mieux organisé de ses cours.

2.4 Rétention des étudiants

Déploiement du projet OPÉRA

Ce projet vise à doter les coordonnateurs à l'encadrement d'un outil leur permettant de mieux accompagner les étudiants tout au long de leur cheminement et de détecter efficacement les étudiants requérant un soutien accru. Plus précisément, cet outil de persévérance et de réussite académique (OPÉRA) permet, à partir de situations cibles, de détecter des étudiants ayant un besoin d'encadrement plus grand à un moment précis de leurs cheminements, et surtout, d'intervenir rapidement et de façon concertée dans ces situations. OPÉRA permet d'agir sur les axes les plus susceptibles de favoriser la réussite étudiante, soit la rétention, la persévérance, l'inscription et la diplomation, et d'agir de façon proactive pour éviter notamment les situations d'abandon. Des améliorations en continu seront apportées à l'outil au fur et à mesure de son utilisation assurant que les approches déployées se synchronisent avec les besoins des étudiants.

Bonification des services aux étudiants

L'Université TÉLUQ a mis en place un service d'accompagnement à l'apprentissage pour les étudiants en situation de handicap. La structure accessible de l'Université et la flexibilité qu'elle offre sont facilitantes pour les étudiants à besoins particuliers. Ces derniers voient notamment leurs contraintes diminuées parce que les cours sont offerts à distance. Ceux-ci ont toutefois d'autres besoins dont il faut tenir compte pour assurer leur réussite. La TÉLUQ met à leur disposition des conseillers qui les accompagnent tout au long de leurs études. Ces derniers mettent en place un plan d'intervention personnalisé dans lequel des accommodements sont identifiés selon leur situation.

Les conseillers en soutien aux étudiants en situation de handicap leur proposent donc des méthodes de travail efficaces, des stratégies de planification et d'organisation et des outils pour mieux gérer leur anxiété lorsque c'est le cas. Ils trouvent, avec eux, des solutions pour favoriser

leur réussite, tant en contexte d'apprentissage que d'évaluation. Les solutions mises en place sont réajustées pendant leur parcours. De plus, le design pédagogique de certains cours permet déjà une forme d'accommodement facilitant l'apprentissage pour tous les étudiants.

Par ailleurs, la TÉLUQ a débuté des travaux visant la réalisation d'une enquête auprès de l'ensemble des étudiants sur les moyens à mettre en place afin de favoriser leur persévérance et leur réussite. Cette démarche est entreprise avec la collaboration de l'équipe de la recherche institutionnelle de l'Université du Québec.

Application des principes de conception universelle de l'apprentissage dans les cours

Un groupe de travail a été mis en place afin d'implanter un projet-pilote portant sur la conception universelle de l'apprentissage (CUA). Le groupe de travail a complété ses travaux en présentant les résultats à l'ensemble du Service technopédagogique en octobre 2017. Un atelier pour les spécialistes en sciences de l'éducation a été tenu afin de mettre en pratique les principes de CUA dans un cours. La diffusion des conclusions de ce groupe de travail se fera sous la forme d'un dossier thématique portant sur l'intégration des principes de la CUA. Le travail s'effectue en continu dans les étapes liées à la conception des cours. Notamment, les principes de CUA ont pu être utilisés dans le cadre d'un projet Fodar : Projet de création de modules de formation réseau visant le développement de compétences professionnelles chez les étudiants de cycles supérieurs inscrits dans des programmes de recherche.

La CUA fera en sorte que l'expérience d'apprentissage des étudiants sera grandement améliorée puisque la conception universelle de l'apprentissage répond aux besoins de tous les types d'apprenants.

2.5 Secteur de la recherche

Les travaux se sont poursuivis afin d'appuyer le corps professoral dans le développement de ses activités de recherche. Ainsi, l'Université TÉLUQ a adopté les politiques *Unités et chaires de recherche TÉLUQ* et *Gestion des coûts indirects de recherche*. Par ailleurs, des travaux de réflexion se poursuivent visant à doter l'Université d'un plan stratégique de la recherche qui permettra d'orienter et de dynamiser les activités de ce secteur pour les prochaines années. L'Université a obtenu une nouvelle chaire de recherche junior du CRSH qui sera à pourvoir dans l'année qui vient. Cette chaire s'ajoute aux trois chaires existantes.

L'échange des connaissances est fondamental en recherche. C'est à ce titre que l'Université entend poursuivre l'organisation de colloques dans des domaines de pointe où ses professeurs-chercheurs y sont reconnus, facilitant ainsi l'émergence et la consolidation de regroupements qui collaborent au développement des savoirs. À titre d'exemple, au cours de l'exercice, l'Université a accueilli plus de 150 étudiants (2^e et 3^e cycles) et chercheurs postdoctoraux issus de toutes les

régions du Québec dans le cadre des Journées de la relève en recherche, un évènement organisé en collaboration avec l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), l'École nationale d'administration publique (ENAP) et l'Université du Québec.

La TÉLUQ poursuit également des démarches permettant la création d'un *Observatoire du numérique en éducation* qui visera à contribuer à la recension et l'essor des pratiques pédagogiques incluant les technologies numériques dans l'enseignement et la formation en présence comme à distance. En lien avec les perspectives du eCampus, l'Observatoire contribuera aux réflexions centrées sur la formation en ligne et les usages des technologies en classe. Il favorisera le développement de bonnes pratiques et de la recherche dans le domaine et permettra d'accroître le rayonnement de la recherche québécoise au niveau international.

Finalement, l'Université TÉLUQ projette la mise en place de laboratoires d'enseignement permettant le développement de programmes de formation à la recherche en lien avec l'Observatoire. Ce projet, au cœur de la mission de la TÉLUQ, regroupera plusieurs chercheurs en sciences de l'éducation, en sciences des technologies de l'information et dans le domaine des systèmes intelligents. Les développements d'un programme de maîtrise en recherche et d'un doctorat en formation numérique sont envisagés.

3. Conclusion

Depuis sa fondation, l'Université TÉLUQ poursuit sa mission fondamentale en mettant de l'avant la flexibilité et la qualité de son modèle d'enseignement. Grâce à la TÉLUQ, des milliers de personnes qui n'auraient vraisemblablement pas eu accès aux études universitaires, contribuent aujourd'hui à faire du Québec une société prospère, innovante et axée vers l'avenir. Selon une étude de l'Université du Québec, un étudiant sur deux de notre établissement n'aurait pas réalisé des études universitaires si la TÉLUQ n'avait pas existé.

L'Université TÉLUQ est consciente de la mouvance caractérisant le développement de la formation à distance au Québec et dans la francophonie. À cet égard, par un développement concerté et dynamique axé sur l'accessibilité et la qualité, et par une diversification de l'offre de cours et de programmes à l'intention des étudiants, la TÉLUQ contribue activement à la viabilité du modèle d'études universitaires québécois.